

(CARA'MAG')

AUTOMNE 2013

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Précarité, dépendance, jeunesse

L'action sociale au cœur du territoire





ACTUALITÉS

- **6-7 Brèves de Conseils**
- **8 Hippisme : Trophée Vert à l'Hippodrome Royan Atlantique et Jumping International**
- **9 Nautisme : la Seudre en fête ; un cadre rare pour la deuxième Traversée de l'estuaire**
- **10 Travaux : réhabilitation de la décharge de La Tremblade ; extension de l'assainissement collectif à Floirac**
- **11 A Saint-Palais, transformation de l'ancienne Maison des Douanes en centre culturel**
- **12-13 Transports : fréquentation des bus en hausse de 22% en quatre ans**
- **14 Déchets : moins d'erreurs pour améliorer la qualité du tri**
- **15 Un nouvel outil pédagogique au service du nautisme scolaire**
- **16-17 Culture : l'art éphémère s'attaque au Mur de l'Atlantique**
- **18 Affluence record aux Jeudis Musicaux**

VIE DES COMMUNES

- **20 Le littoral à la loupe : à la Côte sauvage, le trait de côte sous surveillance**
- **21 Le littoral à la loupe : de Saujon à l'embouchure de la Seudre**
- **22-23 Le littoral à la loupe : de Meschers à Saint-Romain-sur-Gironde**
- **24 Le littoral à la loupe : de Saint-Palais-sur-Mer à Saint-Georges-de-Didonne**
- **25 A Semussac, dix nouveaux logements pour les travailleurs saisonniers**
- **26 A Chaillevette, la «petite Rosselle» dévoilée au public**

DOSSIER : ACTION SOCIALE

- **28-29 Les états généraux de l'action sociale réunissent 200 élus et professionnels**
- **30-31 Dépendance : le maintien à domicile, un vivier d'emplois pour l'économie locale**
- **32 Précarité : des paniers repas pour les plus démunis**
- **33 Logement : des solutions adaptées aux situations d'urgence**
- **34 Petite enfance : entre crèches et assistants maternels, des modes d'accueil sur mesure**

ÉCONOMIE - TERRITOIRE

- **36-37 Le très haut débit : une urgence ; Les résidents secondaires, une clientèle à choyer**
- **38 Salon Proemploi : le territoire prépare l'avenir à Paris**
- **39 Logement : une aide pour les futurs propriétaires**
- **40-41 Energie : le chauffage aux granulés de bois, une solution écologique; Fête de l'énergie**
- **42-44 Développement agricole : quand l'école va à la ferme**

MAGAZINE

- **46 Jazz in Vaux ; deux expositions au musée de Royan et au musée du Fa à Barzan**
- **47 Adoptez-les - Le jeu - La bande dessinée**

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex

Tél. 05 46 22 19 20 – Web : www.agglo-royan.fr - Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu / Directrice de la communication : Bénédicte Bourgoin

Comité de rédaction : Bénédicte Bourgoin, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Nathalie Giret,

Catherine Gueydan, Frédéric Khadaoui, Sylvie Poulin, Franck Prével, Laurent Pinaud

Rédaction : Bénédicte Bourgoin, Alexandre Garcia

Conception graphique, mise en page : Nancy Bastélica, Laurent Pinaud.

Crédits photos (droits réservés) : Franck Prével (CARA) et Bertrand Clair (p.10, Floirac); Jean Airault (p. 26, montgolfières) ; Laurent Brisou (p.26, Train des Mouettes)

Illustrations: Arc&Sites (p.11, Maison des Douanes); studio Piou Piou (p.15, p.26, p. 47) ; Fotolia (p.40 et 41)

Ont collaboré à ce numéro : Patrick Bonneau, Rémi Desalbres

Impression : Imprimerie Vincent - Tours - Tirage : 49 000 ex

Distribution : Médiapost

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.



PEFC™ 10-31-1087 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Jean-Pierre TALLIEU
Président

*Vice-président du
Conseil Général 17
Maire de La Tremblade*



Le CARAMAG de septembre est toujours synonyme de rentrée pour chacun d'entre nous. On pense d'abord aux enfants qui ont repris le chemin des classes. Une note légère pour accompagner la rentrée des plus jeunes pratiquant la voile scolaire, avec la parution d'un livret gai et coloré, où Ulysse va les guider pendant leurs trois années de pratique nautique. Autre découverte, désormais classique pour les écoliers, les ateliers « de la terre à l'assiette », dont l'objectif est de les sensibiliser aux thématiques de l'alimentation et de l'agriculture. Et pour les plus grands, CARAMAG vous offre un retour en images de quelques manifestations estivales à succès et histoire de prolonger encore un peu l'été vous invite à suivre le « sentier des arts – regards hors saison... sur le Mur de l'Atlantique », une exposition réalisée par cinq artistes évoluant dans le domaine du Land Art.

C'est aussi pour l'intercommunalité, à l'issue de phases d'études plus ou moins longues, et des procédures de consultation des entreprises, un nouveau trimestre qui s'ouvre sur plusieurs chantiers stratégiques pour le territoire : mise en accessibilité des arrêts de bus, maison des douanes à Saint-Palais, gare multimodale de Royan, réhabilitation de la décharge à La Tremblade... Côté logements, la mise en place d'une programmation pluriannuelle devrait déjà permettre à la CARA d'anticiper la réalité des besoins, en partenariat avec les promoteurs et bailleurs sociaux, et d'accompagner les futurs propriétaires grâce à un système d'aides adopté par le Conseil Communautaire en juin dernier. J'invite également tous ceux qui sont en recherche de solutions pour optimiser leur consommation énergétique à se rendre aux journées de la Fête de l'Énergie, les 17 et 18 octobre prochain à la CARA.

Enfin, j'attire votre attention sur le dossier central de ce numéro d'automne consacré à l'action sociale sur le territoire de la CARA. Vous verrez combien les facettes en sont nombreuses et mal connues. Les Etats Généraux de l'Action Sociale qui se sont déroulés en juin ont permis de faire le point sur les besoins du territoire et l'organisation nécessaire pour y répondre. L'attractivité même de l'Agglomération Royan Atlantique en fait un territoire où s'expriment nombre de détresses sociales. Il n'y a certes pas de solution miracle, mais la crise économique et financière que nous continuons à traverser doit être l'occasion d'inventer et inventer encore, de trouver des solutions partagées pour redessiner le monde du travail et de l'emploi. Le bloc communes-communauté joue un rôle de complémentarité dans la reconnaissance des missions que chacun conduit.

Je terminerai en vous invitant à découvrir « en urgence » deux des grands dossiers présentés à l'assemblée communautaire par notre Conseil de Développement : le déploiement de la fibre optique dans les communes et un nouveau regard porté sur les résidents secondaires. Des domaines d'intervention qui préparent « autrement » l'avenir du territoire.

Bonne lecture !



Du 17 au 19
octobre 2013



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

La prochaine Fête de l'Énergie aura lieu du
17 au 19 octobre 2013.

o **Hall d'accueil de la CARA** les 17 et 18 octobre
(107 avenue de Rochefort à Royan)

- promotion du concours «familles à énergie positive»
- démonstration de la caméra thermique

o **Étaules** le 19 octobre :

- visite de deux maisons performantes en énergie

Renseignements et inscriptions (pour les visites) :

Espace Info Energie au 05 46 22 19 36

INFO → ÉNERGIE





A la découverte
des Sentiers des Arts

ACTUALITÉS

Brèves de conseil

Retour en bref sur les derniers conseils communautaires des 27 juin et 12 juillet 2013.

27 juin 2013

Fonds de concours

Arvert :

- Construction d'une salle de motricité
- Coût total : 196 952,21 € HT
- Reste à la charge de la commune (après subventions, hors CARA) : 130 798,21 € HT
- **Fonds de concours de la CARA : 65 399,11€ HT**

Mise en route d'un deuxième Plan Local de l'Habitat (PLH)

Le 4 février 2008, la CARA adoptait son PLH conformément à l'article L.302-1 du code de la construction et de l'habitation stipulant que ce programme : « définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et les quartiers une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements ». Aujourd'hui, la CARA souhaite poursuivre sa politique en faveur de l'habitat et engage donc un deuxième PLH impliquant les 34 communes de son territoire.

Délégations de service public

Les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets, de l'assainissement des eaux usées mais aussi de transport urbain (Cara'bus) ont été adoptés au conseil communautaire du 27 juin dernier. Ils sont consultables sur www.agglo-royan.fr

12 juillet 2013

Demande d'agrément en matière d'investissement locatif

La promotion privée réalise une grande partie des logements construits sur le territoire de la CARA. De même, le règlement des documents d'urbanisme oblige à réaliser un pourcentage de logements locatifs à partir d'une certaine taille d'opérations. Par conséquent, la baisse de l'activité de la promotion privée risquerait d'impacter la mise sur le marché d'une offre supplémentaire de logements locatifs aidés à destination des ménages les plus modestes. Ainsi, le 11 mars dernier, la CARA a adressé à Cécile Dufлот, Ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement, une demande afin de bénéficier du dispositif dérogatoire de la zone B2, prévu en vertu de l'article 80 de la Loi de Finances 2013, pour les six communes

concernées par l'article 55 de la loi « SRU », à savoir : Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer, Saujon, La Tremblade et Vaux-sur-Mer. L'article 55 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000, relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), fixe aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Ile de France) situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, de disposer d'au moins 20 % de logements locatifs sociaux par rapport à leur parc de résidences principales. Cette requête relève de la nécessité de poursuivre la politique locale de l'habitat engagée par la CARA avec la mise en œuvre de son programme d'actions du PLH 2008-2013, et par, notamment, la construction de logements locatifs aidés.

Aider au développement et à la valorisation de la pratique nautique sur le territoire

L'Agglomération Royan Atlantique met en œuvre, sur son territoire, une politique nautique visant à promouvoir, animer et coordonner les actions de la filière nautique auprès de tous publics (populations résidentes et touristiques). Ce schéma de développement nautique 2012-2014 met l'accent sur une pratique sportive nécessaire au développement de cette filière. Ainsi, il est nécessaire de mettre en place des projets de développement permettant d'augmenter le nombre de pratiquants jeunes. C'est pourquoi, la CARA a décidé de subventionner les clubs sportifs fédéraux sur la base de projets de développement dans le cadre des modalités financières fixées au volet sportif du Schéma de Développement Nautique pour 2013. Des aides seront également attribuées à ces clubs sportifs fédéraux à partir d'un calcul basé sur les résultats sportifs de l'année précédente. Le volet événementiel sera également privilégié afin d'accroître la notoriété du territoire dans ce domaine.



Sécurité des zones de baignade

Plus de 2 000 interventions au cours de l'été

Houle, baïnes, courants : que faire pour éviter la noyade ? En plein cœur de l'été, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a lancé une campagne nationale d'information pour rappeler les consignes de sécurité à respecter en matière de baignade. Par imprudence, méconnaissance ou étourderie, de nombreux baigneurs se retrouvent en effet chaque année dans une situation parfois dangereuse, emportés par le courant, assommés par une vague ou victimes d'une crampe là où ils n'ont plus pied.

Sur le littoral de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), un autre danger menace les baigneurs : celui des baïnes, ces cuvettes d'eau parallèles au rivage, où les personnes qui ne savent pas ou mal nager se croient en sécurité. L'eau y est calme, plus chaude et peu profonde. « Leur dangerosité est liée à la rapidité et à la force avec lesquelles elles vont se remplir ou se vider lors des marées montantes et descendantes, qui peuvent entraîner en quelques instants les baigneurs dans une eau plus profonde et plus agitée », explique Gilles Guédal, responsable du service sécurité des plages à la CARA.

Pour assurer la sécurité des zones de baignade, la CARA a recruté avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) 125 sauveteurs, répartis dans les 21 postes de secours implantés sur le littoral, entre Meschers-sur-Gironde et La Tremblade-Ronce-les-Bains. Entre le 15 juin et le 1er septembre, ils ont porté secours à 207 baigneurs et pratiqué plus de 2000 soins. Ils ont en outre permis de retrouver près de 200 enfants qui s'étaient perdus sur la plage. Ils ont également secouru 12 véliplanchistes et 105 personnes victimes d'un malaise. Si 111 onze personnes ont été évacuées vers un centre hospitalier à la suite de ces interventions, aucune noyade n'a eu lieu sur le littoral de la CARA pendant la période de surveillance.



Cent vingt-cinq sauveteurs ont été sélectionnés et recrutés pour assurer la surveillance de 21 plages du littoral.

**L'Agglo Royan Atlantique capitale du surf**

Pour la deuxième année consécutive, le Soörüz Pro-Junior a rassemblé les meilleurs surfeurs mondiaux de moins de 21 ans, du 4 au 7 juillet. Cette compétition dont la CARA est partenaire, s'est déroulée sur les vagues de la Côte sauvage, à La Tremblade, où 120 jeunes se sont affrontés.

L'Hippodrome Royan Atlantique rouvre ses portes au Trophée Vert



Après deux ans de travaux, l'ancien hippodrome de la Côte de Beauté devenu en décembre 2012 l'Hippodrome Royan Atlantique a accueilli sa première course de la saison le 30 juin dernier. Il a par ailleurs rouvert ses portes à une compétition de trot attelé mythique : le Trophée Vert retransmis sur la chaîne Equidia. Cette suite d'épreuves qualificatives se déroule sur 14 hippodromes français, sélectionnés chaque année selon la qualité de leurs infrastructures. Pratiquant les trois disciplines du trot, du galop et de l'obstacle, l'Hippodrome Royan Atlantique est classé en première catégorie (niveau national) pour le trot et en deuxième catégorie (niveau régional) pour le galop et les courses d'obstacles. C'est aujourd'hui l'un des seuls hippodromes français accueillant tous les ans le Trophée vert (course PMU).



Jumping-International Royan Atlantique 2013

Le centre équestre du Maine Gaudin à Saint-Palais-sur-Mer a accueilli le 37ème Jumping International Royan Atlantique les 2, 3, 4 et 5 août derniers. Cette année encore la CARA était partenaire de cet événement qui rassemble les meilleurs cavaliers internationaux. La France était à l'honneur le 5 août puisque c'est le cavalier Frédéric Busquet qui a remporté le Derby de la CARA

Vainqueur du Derby de la CARA : Frédéric Busquet (France)

NAUTISME

La Seudre en fête

A pied, à cheval, en vélo ou sur les flots, plusieurs milliers de personnes ont participé à la 17ème édition de la Remontée de la Seudre, organisée du 23 au 25 août, entre La Tremblade et l'Eguille-sur-Seudre. La fameuse randonnée nautique a rassemblé le dernier jour près de 700 personnes sur la Seudre, à bord de voiliers, de kayaks, de canoës et de quelques objets flottants non identifiés (OFNIS). Après les averses du matin, le soleil a fait son retour avant le départ des navigateurs, dont certains sont arrivés au port de l'Eguille sur Seudre après plusieurs heures de parcours. Un marché fermier, ainsi qu'un repas étaient organisés sur le port, où un concert a clôturé cette manifestation proposée par la Station nautique de l'Agglomération Royan Atlantique.



Un cadre rare pour la deuxième traversée de l'estuaire

Une centaine de sportifs ont participé, le 15 juin dernier, à la deuxième édition de la Traversée de l'estuaire, organisée par la Station nautique Royan Atlantique entre le phare de Cordouan et la plage de Pontailiac. Après un pique-nique sur le banc de sable de Cordouan, les compétiteurs ont pris la mer en kayak, stand-up paddle, pirogue ou planche à voile, pour une course de 14 kilomètres placée sous le signe de la convivialité et du plaisir de naviguer.

Retrouvez le diaporama des deux événements sur www.agglo-royan.fr



Réhabilitation de l'ancienne décharge de La Tremblade

La CARA va investir 1,9 million d'euros pour confiner l'ancienne décharge communautaire et éviter tout risque de pollution. Les travaux débuteront en octobre.

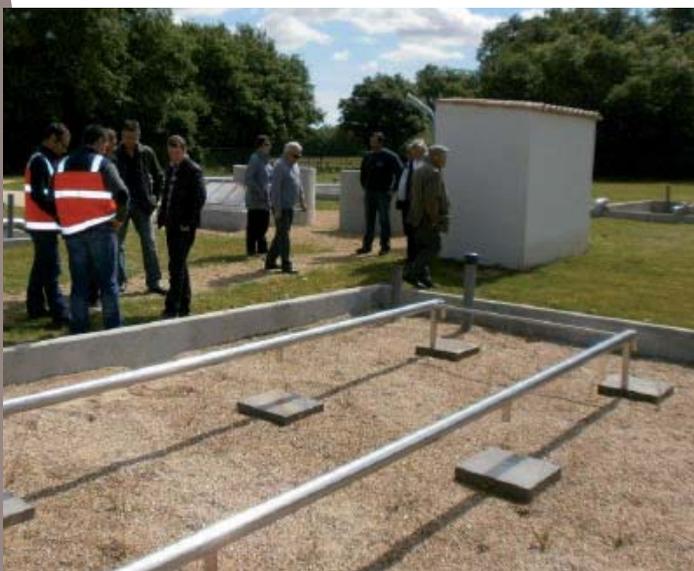
Pendant de nombreuses années, le site de la Guilleterie, située en zone boisée au sud-ouest de La Tremblade, a servi de décharge pour les déchets du territoire de l'agglomération. Des milliers de balles compressées d'ordures ménagères y ont été stockées en pyramide puis recouvertes d'une couche de terre. Fermé depuis plus de dix ans, la réhabilitation de ce site communautaire a nécessité de longues études d'impact, évoluant avec les réglementations successives. Ceci achevé, les travaux vont pouvoir commencer afin d'éviter tout risque ultérieur d'atteinte au milieu, dans un secteur aussi sensible que celui du bassin ostréicole.

Après avoir procédé à une analyse technique, le cabinet d'études Ageos Etudes a ainsi proposé de confiner le site sous une géo-membrane synthétique afin de le rendre totalement étanche. « *Le but de l'opération consiste à empêcher l'eau de pluie de stagner et de s'infiltrer dans le sol de l'ancienne décharge* », explique Pierre Verger, responsable du service travaux, bâtiments et logistique de la CARA, qui supervise le chantier. Les deux dômes qui constituent la décharge de la Tremblade seront tout d'abord débroussaillés et nivelés, avant d'être protégés par un « complexe d'étanchéité » composé de trois couches de matériaux fins. Le tout sera ensuite recouvert par 60 centimètres de terre fine, permettant l'accès sur les



dômes. Des fossés et des bassins seront également creusés pour récolter l'eau de pluie et faciliter son écoulement dans le milieu naturel. Une voie de circulation sera aménagée à l'intérieur du site, et la clôture remplacée pour éviter toute intrusion néfaste (vélo, moto, quad, gros animaux sauvages...).

Ces travaux, qui ont été validés le 23 mai par les délégués communautaires, devraient débuter cet automne. Ils représentent un investissement de 1,9 million d'euros, avec une aide attendue du Conseil général de Charente-Maritime de l'ordre de 140 000 euros. « *Lorsque ces aménagements seront réalisés, il est envisagé d'implanter un champ photovoltaïque sur le dôme*, souligne Pierre Verger. *Comme un pied de nez à l'histoire de ce site, le stockage de déchets sera remplacé par la production verte d'électricité renouvelable.* » Les autres secteurs, notamment les talus, seront quant à eux semés de prairies fleuries.



L'assainissement collectif se poursuit à Floirac

La nouvelle station d'épuration écologique construite au hameau de Mageloup, à Floirac, a été inaugurée le 17 mai en présence des élus, des techniciens et des entreprises ayant œuvré à sa réalisation. Cet équipement permet de traiter les eaux usées de 240 équivalents habitants (charge polluante produite par un habitant par jour), grâce à deux filtres plantés de roseaux et à deux bassins d'infiltration des eaux traitées de 700 m² chacun. « *Nous allons faire des envieux car toutes les communes n'ont pas un tel dispositif* », s'est félicité James Lavergne, le maire de la commune.

A Floirac, l'assainissement collectif va désormais se poursuivre au hameau de Fiolle pour les habitations existantes et le futur village intergénérationnel. Cette opération, qui représente un investissement de 1 million d'euros hors taxes, prévoit la création d'une station d'épuration par filtres plantés de roseaux de 450 équivalents habitants, ainsi que la pose de 2,2 km de canalisations gravitaires, de deux postes de pompage et de 50 branchements au réseau d'assainissement. Les travaux pourraient débuter en février 2014, pour une durée estimée de six mois.



A Saint-Palais-sur-Mer, l'ancienne Maison des Douanes sera réhabilitée pour être transformée en Centre d'Arts et Maison des Patrimoines vivants de Royan Atlantique. L'architecte Rémi Desalbres en détaille le projet.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a acheté en novembre 2007 l'ancien bureau douanier de Royan, situé à Saint-Palais-sur-Mer, pour le réhabiliter et ouvrir ce site remarquable au public. En mars 2012, les délégués communautaires ont validé la transformation de l'ancienne Maison des Douanes en centre d'arts contemporains, destiné à devenir la vitrine des patrimoines vivants de notre territoire. Arc&Sites, groupement d'architectes bordelais, s'est vu attribuer en octobre 2012 la maîtrise d'œuvre du projet par le jury de sélection. Le 6 juin 2013, la Commission départementale des sites, perspectives et paysages a rendu un avis favorable sur le permis de construire, qui doit à présent faire l'objet d'un examen par la commission nationale des sites, perspectives et paysages. La consultation d'entreprises pour les travaux est en cours. Leur durée est estimée de 8 à 10 mois et ils devraient débiter d'ici la fin de l'année, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires.

L'architecte Rémi Desalbres détaille la philosophie de cet aménagement innovant, en parfaite adéquation avec son environnement.

« Le site de la Maison des Douanes à Saint-Palais-sur-Mer offre un regard privilégié sur l'océan. Sa vocation est depuis plusieurs siècles centrée sur l'observation de l'estuaire. Notre démarche a consisté dans un premier temps à saisir les particularités du lieu et ses évolutions, le but étant de redonner au site tout son sens, notamment par la redécouverte du socle rocheux. Le terrain a été profondément modifié au XXème siècle par des apports de terre végétale ; les grandes failles rocheuses sculptées par la mer ont été murées et partiellement comblées. Il s'agissait pour nous de raccrocher la Maison des Douanes au

paysage côtier, d'assurer une continuité paysagère par la redécouverte du terrain naturel. Le bâtiment retrouvera ainsi sa relation à l'océan, tel un amer. Nous souhaitons conserver au bâtiment sa silhouette qui a marqué des générations de marins. L'extension prévue au programme pour faciliter le fonctionnement du futur centre d'arts, s'inscrira dans le prolongement du bâtiment existant, côté océan. Elle émergera du terrain, tel un rocher et formera en toiture un belvédère ouvert sur l'estuaire et le phare de Cordouan. A l'intérieur, de grandes salles d'exposition et de détente offriront des vues cadrées sur l'horizon, tels des tableaux. Dans le bâtiment existant et sur deux niveaux, la galerie se présentera comme le prolongement naturel du sentier des douaniers. Elle favorisera notamment la découverte et la mise en scène des œuvres exposées. Le bâtiment comprendra également un espace d'interprétation dédié à l'histoire du site et à l'estuaire, ainsi que des ateliers d'artistes et ateliers pédagogiques. »



©Arc&Sites, Architectes du patrimoine

Transports

Bus : fréquentation en hausse de 22% en quatre ans

Qu'ils soient collégiens, salariés ou retraités, de plus en plus de personnes empruntent chaque année «cara'bus», le réseau de transports urbains de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Avec 945 320 voyages effectués en 2012, la fréquentation des bus a ainsi augmenté de plus de 9% l'an passé, et de 22% depuis la création du réseau en janvier 2009. Le Pass annuel jeune, qui permet un nombre de voyages illimité sur l'ensemble du réseau à partir de 90 euros par an, a également vu son nombre de détenteurs augmenter de 66% en 2012. «*Les jeunes se sont appropriés les transports en commun*», commente Stéphane Gourinchas, le directeur de «cara'bus». *Ils prennent de plus en plus le bus, à toute heure de la journée, et pas seulement pour se rendre dans les établissements scolaires. Les parents se sont en effet aperçus que le Pass annuel rendait leurs enfants autonomes, pour aller à la plage, au skate-park, pour faire du sport ou retrouver leurs copains.*»

Les actifs utilisent également davantage les transports en commun, comme en atteste la hausse de 16%, l'an passé, des titres de transports annuels et mensuels, ou celle des Pass unitaires achetés auprès des conducteurs : en 2012, 139 302 titres de transports ont ainsi été vendus à l'unité, ce qui représente une hausse de 22,5% depuis 2010. «*Cela montre que les utilisateurs sont en train de s'approprier le réseau*», analyse Frédéric Blain, directeur du pôle aménagement, urbanisme et mobilité de la CARA. *Ils n'hésitent plus à prendre spontanément le bus.*» Les deux lignes les plus fréquentées ont été la ligne 12 (Saint-Georges-de-Didonne / Royan / Vaux-sur-mer / Saint-Palais-sur-Mer) empruntée par 106 021 voyageurs en 2012, et la ligne 22 (La Tremblade / Arvert / Etaules / Breuillet / Royan), sur laquelle les usagers ont effectué 68 788 voyages.

Le respect des horaires et la qualité du service peuvent aussi expliquer ces évolutions. «*Les usagers sont de plus en plus demandeurs de rigueur dans les transports*», fait remarquer Stéphane Gourinchas. *Ils n'acceptent plus d'attendre. L'importance que nous accordons à respecter les horaires et la propreté compte beaucoup pour nos clients.*» Selon une enquête réalisée au printemps 2012 auprès de 400 personnes, 96,3% des utilisateurs du bus se déclarent satisfaits des services de «cara'bus».

Les cinq plus fortes augmentations

- **Ligne 1** - (Ecole de musique / Le parc / Gare intermodale / Chevalier / La perche) = + 26%
- **Ligne 22** - (La Tremblade / Arvert / Etaules / Breuillet / Royan) = + 21%
- **Ligne 24** - (Cozes / Semussac / Saint-Georges-de-Didonne / Royan) = + 19%
- **Ligne 23** - (Saujon / Médès / Royan) = + 17%
- **Ligne 12** - (Saint-Georges-de-Didonne / Royan / Vaux-sur-mer / Saint-Palais-sur-Mer) = + 17%



Des arrêts de bus accessibles à tous

Une visite de chantier était organisée, le 4 juillet, à l'arrêt de bus « Charles-de-Gaulle », boulevard de la République à Royan, où des travaux de mise en accessibilité ont été récemment réalisés. Cette visite, qui a eu lieu en présence de Jean-Pierre Tallieu, président de la CARA, de Claude Baudin, vice-président des transports à la CARA, de Didier Quentin, député -maire de Royan et de Michel Marin, maire de Corne-Ecluse, a notamment permis d'apprécier la facilité d'accès aux véhicules de transport urbain à partir d'un quai rehaussé. «*Les parents avec leur poussette, les personnes âgées, les victimes d'accident... Tout le monde est une personne à mobilité réduite en puissance*», a rappelé Michel Marin, paraplégique depuis 18 ans.

L'aménagement des deux arrêts «Charles-de-Gaulle » et de celui du « Casino » à Ronce-les-Bains, est une première opération pilote réalisée dans le cadre du Schéma d'accessibilité aux transports (SDAT), adopté le 20 avril 2012 par les délégués de la CARA. Au mois de septembre 2013, une deuxième phase de travaux commencera avec la mise en accessibilité des vingt-huit arrêts de la ligne 13 créée en juillet 2012. En début d'année 2014, 81 arrêts seront rendus accessibles.



Fin prêts pour le bus

Les enfants la surnomment « la fée cara'bus » : chaque année, Belinda explique à un millier d'élèves de CM2 comment prendre le bus avant leur rentrée en sixième.

Utiliser le bus, cela s'apprend. Pendant deux mois avant les grandes vacances, Belinda se déplace dans les écoles du territoire pour expliquer aux élèves de CM2 tout ce qu'il faut savoir avant d'emprunter les transports en commun. « Quand ils entrent en sixième, beaucoup d'enfants sont inquiets à l'idée de prendre le bus pour la première fois », constate Belinda, agent commercial à la boutique « cara'bus » de la gare de Royan. Les interventions en classe permettent de les rassurer, et aussi d'apaiser les craintes des parents, quand ils viennent à la boutique pendant l'été, pour chercher le titre de transport. »

Lors de ses visites en classe, « la fée cara'bus », comme une mamie l'a un jour surnommée, apprend aux enfants à se repérer sur une carte, à lire un guide horaire ou à identifier un arrêt de bus. « Si je pars à 15h42 du Rond-Point D14, à quelle heure j'arrive à la gare de Royan ? », demande-t-elle aux élèves de l'école de Chaillevette. Après la théorie, ce sont les exercices pratiques qui remportent ce jour-là le plus de succès, quand Belinda organise un jeu de rôles sur les règles de comportement et de sécurité à bord.

« Je vais être votre conductrice de bus, annonce-t-elle en s'asseyant derrière un volant imaginaire. D'abord, il faut me faire signe, sinon je ne m'arrête pas. Attention, j'ouvre mes portes. Vous avez entendu ? Il a dit bonjour. Il faut être poli, c'est plus sympa que les gens qui font la tête. »

Les situations s'enchaînent entre les tables au fil des arrêts de ce bus virtuel : Chloé laisse sa place à une personne âgée, Erwan arrive avec des béquilles avant qu'un dernier élève ne vienne jouer le rôle du chahuteur : « Théo, c'est notre grand dadais de troisième », commente Belinda. Il a oublié qu'il a été jeune. Il s'est cru le maître du monde, il a boulé tous les passagers. S'il y a un problème, vous allez voir le conducteur, c'est lui le chef à bord. » Quand il y a plusieurs bus, on ne se fie pas à la tête du conducteur : « on regarde la girouette, qui indique le numéro de ligne et la destination. » Quand on descend, « on attend que le bus soit parti pour traverser ». Et quand on oublie de se réveiller, « on n'utilise pas l'excuse du bus pour justifier son retard, sauf quand il y a de la neige ou du verglas ».



La séance se termine par une distribution de porte-clés et de petits portefeuilles, dans lesquels les nouveaux usagers vont pouvoir ranger leur premier titre de transport. « Le jour de la rentrée, si vous avez une correspondance, vous me trouverez à la gare routière de Royan pour vous mettre dans le bon bus, les rassure Belinda. N'ayez pas peur, on n'a encore perdu personne. »

Déchets

Moins d'erreurs pour améliorer la qualité du tri



Une à deux fois par mois, le service déchets de la CARA analyse la composition d'un échantillon de matériaux recyclables collectés dans les 55 000 bacs jaunes mis à la disposition des usagers.

Les habitants du territoire de la CARA ont pris l'habitude de trier leurs déchets depuis douze ans. Ce geste quotidien a permis de recycler en 2012 près de 5 000 tonnes d'emballages ménagers. Il est toutefois possible d'améliorer cette performance en réduisant les erreurs de tri encore trop fréquentes... et coûteuses pour la collectivité.

On trouve parfois un peu de tout dans les 55 000 bacs jaunes destinés à recevoir les journaux et les emballages recyclables collectés sur tout le territoire : « nous avons des couches-culottes, un abat-jour de caravane, un vieux vêtement, des restes de repas et une bouteille en verre qui n'ont rien à faire là ! », déplore Lydie Vollette, chargée d'accueil au service déchets de la CARA, en découvrant le contenu peu orthodoxe d'un échantillon prélevé d'une collecte de campings.

Une à deux fois par mois, Lydie se rend au quai de transfert de la collecte sélective, à Médis, pour vérifier le contenu des poubelles jaunes et la qualité du tri effectué par les habitants de l'Agglomération et par les touristes. Une vingtaine de caractérisations sont ainsi réalisées tous les ans, selon un protocole rigoureux et un planning déterminé à l'avance. Lors de chaque opération, un échantillon de 35 kilos minimum est prélevé parmi quatre balles d'une même collecte, puis déposé sur une grande table métallique. Les déchets

sont alors triés et répartis dans neuf bacs en fonction de leur composition : plastique (trois catégories différentes), papiers (deux catégories), cartons, briques alimentaires, acier et aluminium. Un dixième bac reçoit les « refus de tri », c'est-à-dire les déchets qui ne sont pas recyclés. « Tous les bacs sont pesés à la fin de l'opération, ce qui permet de déterminer la proportion de chaque matériau et le pourcentage d'erreurs dans l'échantillon examiné, indique Lydie Vollette. Ces informations nous servent ensuite de base de travail. Nous les utilisons aussi pour alerter les communes quand la qualité de leur tri est en baisse. »

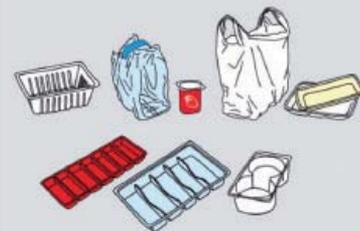
On trouve par exemple 46% de papier, 15% de plastique, 13% de carton brun, 5% d'acier ou encore 0,37% d'aluminium dans un échantillon de 40 kilos de déchets recyclables collectés le 7 août dans une commune littorale. Le taux de refus, qui s'élève ce jour-là à 15,68%, est dû à la présence de plastique non-conforme (pots, barquettes, sachets, polystyrène...), de papier souillé, de publicités sous blister, de bouteilles de verre ou encore d'un petit sac d'ordures ménagères.

Sur les 5 781 tonnes de déchets recyclables collectés en 2012, les erreurs de tri ont représenté 895 tonnes, soit 15,40% du tonnage trié. « Le traitement des refus de tri a un coût pour la collectivité, souligne Corinne Lainé, adjointe technique au service déchets. Il s'est élevé en 2012 à 83 000 euros. » A l'inverse, selon une estimation de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), nos poubelles vertes contiennent encore jusqu'à 100 kilos par habitant et par an de déchets potentiellement recyclables, comme le verre, le papier ou les emballages en carton.

Certains plastiques ne se recyclent pas

La poubelle jaune permet de recycler les papiers, journaux et magazines débarrassés de leur film plastique, les emballages en carton, les boîtes métalliques, les briques alimentaires ainsi que tous les contenants en plastique qui peuvent se fermer par un bouchon : bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, de soupe, d'huile, les flacons de produits ménagers et d'hygiène...

En revanche, les sacs plastiques, les gobelets, les pots de yaourt, les barquettes en polystyrène et les suremballages en plastique ne sont pas recyclés : ils doivent donc être jetés avec les ordures ménagères.



La porcelaine, les vitres, les miroirs et la vaisselle en verre ne se recyclent pas : ces objets ont une composition chimique différente du verre d'emballage (pots, bouteilles, bocaux...).



Deux guides sont disponibles à l'accueil et sur le site de la CARA, www.agglo-royan.fr : le guide du tri et la deuxième vie des emballages. Leur envoi par la poste est également possible sur simple demande au service déchets de la CARA : 05 46 39 64 64 / service-dechets@agglo-royan.fr



Nautisme scolaire

Trois années au fil de l'eau

Dans le cadre du schéma nautique mis en place par la CARA, les élèves de CE2, CM1 et CM2 du territoire bénéficient de séances de nautisme scolaire destinées à les familiariser à l'univers maritime qui les entoure. Avec l'aide de l'Education nationale et des instructeurs des centres nautiques, la CARA a mis en place un livret qui accompagnera les jeunes moussaillons durant leur apprentissage.



Notre agglomération est située entre le plus petit estuaire d'Europe, la Seudre, mais aussi le plus grand, la Gironde. En somme, sur notre territoire, l'eau est présente partout ! Aujourd'hui, maîtriser cet élément doit devenir pour les plus jeunes d'entre nous aussi naturel que compter, lire ou écrire... C'est pourquoi, par le biais de séances de nautisme scolaire, pendant trois ans, les élèves de CE2, CM1 et CM2 apprennent à se mouvoir sur l'eau. A l'issue

de cet enseignement, chacune et chacun d'entre eux possèdera les rudiments nécessaires à la pratique des sports qui font de notre agglomération un territoire nautique par excellence.

Au programme de ces séances : surf, kayak et voilier ! Ces trois disciplines sont particulièrement appréciées sur nos côtes qui voient régulièrement les meilleurs

sportifs s'entraîner et même s'affronter lors de compétition de renom. C'est afin de les accompagner dans cet apprentissage qu'avec les enseignants et responsables de centres nautiques, la CARA a mis au point un guide pratique et amusant, véritable « carnet de bord » de ces trois années passées au fil de l'eau !

Après plusieurs mois de conception, début septembre le **livret d'accompagnement à la pratique des activités nautiques scolaires** a été remis aux élèves de CE2 du territoire. Ce dernier comporte trois parties distinctes : le surf et le kayak pour les CE2 et la voile (deux niveaux pour les CM1 et CM2). A chaque fois, une carte du territoire pour savoir où pratiquer, ainsi que des exercices portant sur la technique et l'environnement de chaque activité sont proposés aux enfants.



Ulysse et compagnie

Afin de les guider dans leurs premières manœuvres, Ulysse et ses amis ont été mis à contribution ! Tout au long des 38 pages du cahier, c'est lui qui sera mis en scène afin de permettre aux élèves d'obtenir leurs diplômes de parfait surfeur, kayakiste ou navigateur... Ainsi, grâce au « crayon magique » de Laurent Pinaud, alias « Piou-Piou », le créateur d'Ulysse, ce livret est parfaitement adapté aux plus jeunes. Ils pourront s'identifier à la petite « mascotte » de la CARA qui sera le fil conducteur de ce guide. Fin prêts pour découvrir la mer, peut-être même certains jeunes apprentis se découvriront-ils une passion qui les mènera vers une carrière de champion ? C'est là tout ce que nous leur souhaitons !



www.agglo-royan.fr
www.studiopioupiou.fr

L'art éphémère s'attaque au Mur de l'Atlantique

Depuis le 14 septembre et jusqu'au 11 novembre, cinq œuvres monumentales et éphémères sont mises en scène à proximité de plusieurs sites du Mur de l'Atlantique, de Saint-Georges-de-Didonne (pointe de Suzac), à La Tremblade (phare de la Coubre), en passant par Royan (Pointe du Chay) et Saint-Palais-sur-Mer (ancienne Maison des douanes, la Grande Côte). Ces œuvres ont été réalisées par cinq artistes évoluant dans le domaine du Land Art et de l'Art Environnemental.

Baptisée « Sentiers des Arts - Regards hors saison... sur le Mur de l'Atlantique », cette manifestation inédite est organisée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Elle a pour ambition de mettre en lumière la richesse paysagère et la diversité patrimoniale de cinq sites du territoire royannais, à travers la mise en scène d'œuvres artistiques. Pour ce rendez-vous, c'est un patrimoine singulier qui sert de support à la création artistique : celui des vestiges du Mur de l'Atlantique, ancienne ligne de défense côtière réalisée sous l'occupation allemande (1940-1945) qui marque les côtes royannaises des communes de La Tremblade à Saint-Georges-de-Didonne.

Les cinq œuvres qui sont mises en scène ont été sélectionnées par un jury composé d'élus et de techniciens. Elles sont exceptionnelles par leur taille, leur propos et leur intégration dans le paysage.



A proximité du phare de la Coubre : *Mémoire, j'écris ton nom*, de Philippe Vaz Coatelant : des lettres immenses posées sur la dune, à lire du haut du phare.



A la Grande Côte, *L'horizon inverse* de Thierry Montoy : une ligne blanche d'une centaine de mètres peinte sur les blockhaus.



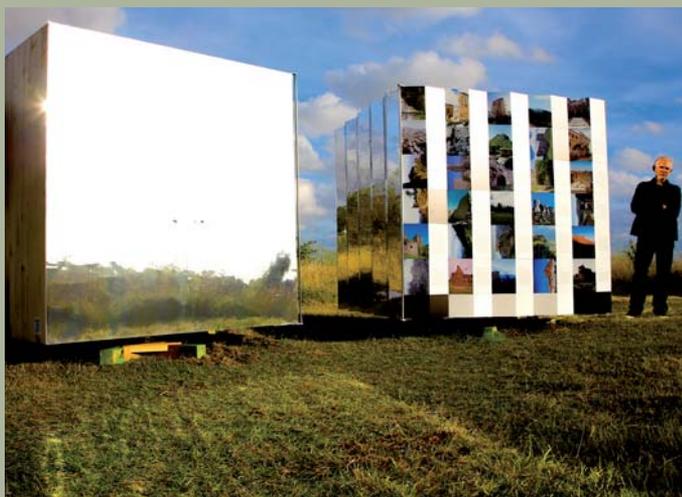
A l'ancienne Maison des Douanes, Paysages éclatés, de Woitek Skop : sept installations monumentales réalisées en gravure numérique.



A la pointe du Chay, Silence de Violaine Dejoie-Robin : trois tableaux constitués de milliers de nœuds donnent à voir les regards de femmes résistantes.



A la pointe de Suzac, Le musée ambulant de Régis Crozat : deux cubes qui tournent selon le vent ou au gré des spectateurs, composés de dizaines de photos de sites à l'architecture millénaire.



Les rendez-vous des Sentiers des Arts...

- **Sortie découverte**, jeudi 24 octobre à 15 heures, sur « Le Mur de l'Atlantique expliqué aux enfants » avec André Voisin, professeur d'histoire, et découverte de l'œuvre le « Musée ambulant idéal » du plasticien Régis Crozat (sur réservation). Au Parc de l'Estuaire, 47, avenue Paul Roulet à Saint-Georges-de-Didonne. Tel: 05 46 23 77 77.
- **Exposition : Royan : photographies de la Reconstruction (de 1950 à 1951)**. Voir en page 46.
- **Exposition : Les Poches de l'Atlantique 1944-1945**, du 18 octobre au 18 novembre 2013 au musée de Royan. Cette exposition temporaire retrace de façon thématique l'histoire méconnue des territoires français de la façade atlantique libérés.
- **Animations**. Ateliers destinés aux enfants des centres de loisirs du territoire sur le thème de l'utilisation du béton (Inscription directement auprès des centres – Places limitées) Renseignements : Agglomération Royan Atlantique - Tel : 05 46 22 19 20.

Affluence record aux Jeudis Musicaux



La saison musicale des Jeudis Musicaux, qui fêtait cette année son vingt-cinquième anniversaire, a battu tous les records de fréquentation : plus de 6 000 spectateurs ont assisté aux concerts organisés du 6 juin au 26 septembre dans les églises des 34 communes du territoire. Le 29 août à Saint-Palais-sur-Mer, près de 600 personnes se sont ainsi déplacées pour apprécier l'orchestre de violoncelles réuni sous la direction de François Salque. Ce soir-là, le concert était présenté par Frédéric Lodéon, musicien d'exception et présentateur vedette de Radio France. « C'était magnifique, la musique et l'esprit étaient là, a-t-il commenté. François Salque est un virtuose extraordinaire, mais aussi un pédagogue qui entraîne chaque soliste à donner le meilleur de lui-même. » Le public ne s'y est pas trompé, qui a demandé et obtenu trois bis à la fin du concert. Plus tôt dans la soirée, François Salque, qui a remporté plusieurs Victoires de la musique et Diapasons d'or, avait joué à l'église Saint-Martin, au Chay, accompagné par trois autres violoncellistes.

Retrouvez les photos des 34 concerts sur le site www.agglo-royan.fr





VIE DES COMMUNES

Le littoral à la loupe

Le trait de côte sous surveillance

Chaque année, des dizaines de mètres de côte disparaissent sous l'effet de l'érosion et des grandes marées. A la CARA, le service Environnement, énergie et gestion intégrée des zones côtières assure la surveillance du trait de côte, dont les mouvements peuvent présenter des risques pour les personnes. Une falaise dunaire présentant des risques d'éboulement s'est ainsi formée sur la plage de l'Embellie, à La Tremblade. L'engraissement du pertuis de Maumusson n'est également pas sans danger pour les navigateurs. Pour anticiper et mesurer cette évolution, la CARA a effectué le 27 mai un premier survol aérien de la Seudre et du littoral. Franck Prével, le photographe de la CARA, en a ramené des vues rares, dont Cara'mag vous présente ici un aperçu.



Bonne Anse et le phare de la Coubre



Face au pertuis de Maumusson, les plages du Galon d'or et de l'Embellie



Bonne Anse



La Seudre depuis Saujon



Le port de Chatressac à Chaillevette



Le port de Chatressac à Chaillevette



Les carrelets à Barzan



La Tremblade



Le port des Monards à Barzan



Les grottes de Meschers-sur-Gironde



CARA'MAG' - Automne 2013
Mortagne-sur-Gironde



Talmont-sur-Gironde



Carrelets à Barzan



Le port de Royan



Le Phare de Tête Nègre à Saint-Palais-sur-Mer



Le phare de Saint-Georges-de-Didonne



La Maison des Douanes à Saint-Palais-sur-Mer

SEMUSSAC

Dix nouveaux logements pour les travailleurs saisonniers

Avec les appartements de La Tremblade et Cozes, la CARA dispose de 42 appartements meublés au loyer raisonnable réservés tout au long de l'année aux travailleurs saisonniers.

Depuis le mois de juin, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique dispose de dix logements supplémentaires réservés aux travailleurs saisonniers. Ces appartements de 41 m² dotés d'une ossature en bois ont été achetés à Semussac, au lieu-dit « les Epinettes », pour un montant de 933 000 euros. Ils complètent le parc de 32 logements à loyer raisonnable réservés aux saisonniers, que la CARA a fait construire depuis 2005 sur deux autres sites, à La Tremblade et à Cozes.

Lydie Fabry, 31 ans, est l'une des premières à en avoir bénéficié avec son conjoint Jean-Marie. Originaire du Loir-et-Cher, la jeune femme travaille depuis sept ans sur les marchés nocturnes du département, où elle effectue des gravures personnalisées sur des pendentifs, des bracelets ou des gourmettes. « Le loyer s'élève à 420 euros par mois, avec un jardin et un cabanon pour stocker le matériel, ce qui est vraiment bien pour la région », estime-t-elle. Les années précédentes, Lydie se logeait dans une caravane, en gîte rural, en hôtel ou en foyer de jeunes travailleurs. « On est là pour travailler, alors on prend ce qu'on trouve de moins cher. Ici, on bénéficie d'une cuisine équipée et d'une vraie salle de bain avec un lave-linge. C'est très appréciable. »

Ces logements sont réservés aux personnes bénéficiant d'un contrat de travail à durée déterminée sur le territoire de la CARA, pour une durée maximale de huit mois. Après la haute saison, où ils sont destinés prioritairement aux salariés de l'hôtellerie et de la restauration, ils peuvent aussi accueillir tout au long de l'année des travailleurs saisonniers d'autres secteurs d'activités, comme l'ostréiculture ou l'agriculture.

A La Tremblade comme à Cozes, l'un des logements est aménagé pour accueillir une personne handicapée. Tous sont équipés et meublés. Ils se composent d'une pièce principale avec banquette, table, chaises, d'un



coin-cuisine meublé et équipé (micro-ondes, réfrigérateur, plaque électrique, vaisselle), d'une salle de bains et enfin d'une mezzanine ou d'une chambre avec deux lits simples. Leur loyer s'élève de 380 à 420 euros par mois sans les charges.

Certaines semaines d'été, le taux d'occupation de ces logements atteint 100%. Devant le succès de ce dispositif, la CARA envisage la construction de nouveaux logements pour les saisonniers, notamment sur les communes les plus touristiques. « Il y a une forte demande des employeurs, et des salariés pour ce type de logements », souligne Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA. On répond à un besoin. Au total, il nous faudrait plus d'une centaine de logements, notamment sur la presqu'île d'Arvert, aux Mathes, à La Palmyre ou Saint-Augustin, des secteurs à forte fréquentation estivale. »

Renseignements et réservation auprès d'Adeline CHIVILO (a.chivilo@agglo-royan.fr) ou Nathalie LAINE (n.laine@agglo-royan.fr), au 05 46 22 19 19.



VAUX - SUR - MER

La place Courtot réaménagée

Après sept mois de travaux, la place François Courtot, aussi dite place du Marché, a été inaugurée le 2 juin au centre-ville de Vaux-sur-Mer, en présence du sous-préfet François Proisy, de nombreux élus et de plusieurs centaines de personnes. Les travaux ont permis d'améliorer l'aspect de la place, l'accès aux commerces ainsi que les déplacements au cœur du centre-ville. Quatre containers enterrés pour recevoir les ordures ménagères et le verre ont été installés par la CARA pour améliorer la qualité de l'environnement.



SEMUSSAC / COZES



Le ballet des montgolfières

Cinquante équipages engagés dans la 18ème coupe d'Europe de montgolfières se sont affrontés dans le ciel de l'agglomération, le 31 juillet, en décollant de Cozes pour atterrir à Semussac. Au sol, plusieurs milliers de personnes ont assisté à ce ballet aérien, organisé tous les deux ans par le foyer rural de Mainfonds et le Rêve d'Icare de Royan.

CHAILLEVETTE

La « Petite Rosselle » dévoilée au public

L'association Trains et Traction, qui fait circuler le Train des Mouettes entre Saujon et La Tremblade, a profité des Journées du patrimoine pour dévoiler au public l'une de ses dernières réalisations : la reconstruction d'une « Petite Rosselle », une voiture de chemin de fer commandée en 1912 par la famille De Wendel pour acheminer les mineurs à la mine. Il aura fallu une année de travaux pour lui redonner vie à partir des plans et d'un châssis d'origine. Cette réalisation a été confiée au chantier d'insertion Initiative Emploi Pays Royannais, avec le soutien de la CARA et de la Fondation du patrimoine. Plus de 700 voyageurs ont ainsi pu la découvrir, les 14 et 15 septembre, au dépôt de l'association situé à Chaillevette, ouvert au public tous les mardis et tous les premiers samedis de chaque mois. En 2013, le Train des Mouettes a transporté près de 22 000 voyageurs le long de l'estuaire de la Seudre, tiré par la plus vieille locomotive à vapeur de France en activité (1891), classée monument historique.

Renseignements :

www.traindesmouettes.fr



L'action sociale au cœur du territoire



DOSSIER

Quel avenir pour l'action sociale sur le territoire ?

Au mois de juin, les états généraux de l'action sociale ont réuni plus de 200 personnes au Palais des congrès de Royan, à l'initiative de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Elus, professionnels de l'action sociale, responsables associatifs et chefs d'entreprise ont pu confronter leurs expériences et leurs points de vue sur l'accompagnement des jeunes, la dépendance, la précarité ou encore les services à la personne. Objectif : faire le point sur les besoins sociaux du territoire et l'organisation des services pour y répondre, à l'échelle des 34 communes de la CARA.

Comment aider les jeunes sans emploi ? Comment développer le maintien à domicile et la prise en charge des personnes âgées dépendantes ? L'action sociale doit-elle relever des communes ou de l'intercommunalité ? Telles sont quelques-unes des questions qui ont été débattues au cours des états généraux de l'action sociale, organisés en juin par la CARA. « *Nous avons souhaité réunir tous les acteurs de l'action sociale pour voir comment nous pouvons organiser au mieux l'ensemble de nos interventions en faveur de toutes les personnes en difficulté*, explique Michel Priouzeau, vice-président de la CARA délégué à la politique de la ville. *Les débats ont porté avant tout sur les deux âges de la vie qui rencontrent le plus de problèmes : les jeunes et les personnes âgées.* »

Inégalités croissantes. Si les obligations légales des municipalités en matière d'aide sociale sont identiques quelle que soit leur taille, de nombreuses communes manquent aujourd'hui de moyens pour faire face à une situation préoccupante. Depuis 2009, le chômage a en effet augmenté de 15% et concerne actuellement plus de 4 700 personnes sur le territoire de la CARA, soit 12,5% de la population active. Si les jeunes sont une population durement touchée (16% des 18-25 ans du territoire sont au chômage), la précarité n'épargne pas les personnes de plus de cinquante ans, dont 26% n'ont pas d'emploi. Près de 20% des habitants de moins de 65 ans de la CARA vivent par ailleurs sous le seuil de bas revenus défini par la CAF, soit 982 euros. « *La pauvreté change de visage, résume Christophe Zaepfel, docteur en démographie. Avec la clientèle traditionnelle des services sociaux, elle concerne désormais les travailleurs pauvres, qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts, et qui n'ont pas l'habitude de recourir aux services sociaux. Pour eux, c'est une forme de disqualification et de perte d'estime de soi.* »



Intervention lors de l'atelier sur les jeunes et la citoyenneté

Le secteur ouest (Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer) est celui qui concentre les plus grandes inégalités. Avec 23 000 euros par an, le revenu moyen net par foyer y est le plus important du territoire. Mais c'est également le secteur le plus touché par la précarité : près de la moitié des foyers y sont non imposables, et le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) y est le plus élevé, avec 1 125 personnes sur les 2 300 bénéficiaires que compte l'agglomération. « *La richesse des revenus du tourisme masque complètement un problème de fond : celui de l'écart croissant entre les plus aisés, actifs ou retraités qui arrivent souvent de l'extérieur, et les plus pauvres* », déplore Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet accroissement de la précarité : « *Les raisons principales en sont le sous-emploi et les proportions importantes de bas salaire*, analyse Jean-Pierre Boutet-Petit, directeur du centre communal d'action sociale de Saujon. *Les raisons secondaires sont liées à la faible qualification des actifs et à l'importance des emplois saisonniers ou à temps partiel.* » La saison touristique, qui durait en moyenne entre trois et six mois en 2003, s'étend aujourd'hui sur moins de trois mois, fait observer Vincent Delmas, le directeur du pôle politique de la ville et de la solidarité de la CARA : « *nous ne sommes plus en mesure d'offrir des emplois à temps complet sur toute l'année*, ajoute-t-il. *C'est pourquoi un certain nombre de salariés sont en train de basculer du système de l'assurance chômage à un système d'assistance, avec le revenu de solidarité active.* »

Dépendance. Le vieillissement de la population entraîne aussi des conséquences préoccupantes : 31 % de la population du territoire est en effet âgée de plus de 65 ans, dont 9,7 % ont plus de 80 ans (7 458), soit une hausse de près de 60 % en dix ans. Parmi elles, on compte plus de 2 000 personnes âgées dépendantes. « *Ce sont souvent des personnes isolées, qui souhaitent rester chez elles*, commente Michel Priouzeau. *Leurs familles ne sont pas dans la région. Il faut qu'on puisse leur proposer des services en complément de l'aide apportée par le Conseil général. Pour cela, nous devons harmoniser l'ensemble de notre travail, mutualiser nos forces pour tenir compte des contraintes budgétaires de plus en plus importantes, mais aussi des contraintes géographiques. Notre territoire comprend une partie rurale très importante où les personnes ont l'impression de ne pas avoir le même service* ».

L'hébergement des personnes dépendantes en maison de retraite n'est pas toujours la panacée. « *Est-ce encore une voie d'avenir ?* interroge Jean-Michel Caudron, consultant en ingénierie gérontologique. *Au Danemark, depuis 2007, tous les moyens consacrés aux maisons de retraite sont désormais*

affectés sur le domicile des personnes âgées. » En France, le maintien à leur domicile, qui est souhaité par 90 % des gens, coûte en moyenne 1 800 euros par mois, contre 3 500 euros en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. « *On a tout intérêt à privilégier le maintien à domicile, qui peut en outre favoriser la création de nombreux emplois dans le domaine des services à la personne ou de l'artisanat*, relève Vincent Péron, directeur de la Maison de l'emploi. *Nous pouvons développer la domotique, les travaux d'accessibilité ou encore les économies d'énergie pour adapter les logements à la dépendance et au handicap.* »

Nouvelle organisation. Entre les communes du territoire, il existe enfin des disparités dans l'accueil et la prise en charge des enfants de 0 à 18 ans, qui nécessitent une réflexion sur de nouveaux modes d'organisation et de coopération. Face à ces constats, la CARA peut jouer un rôle important, en mettant en œuvre un projet éducatif communautaire pour l'accueil et l'animation des enfants et adolescents de 0 à 18 ans ou en développant une politique sociale à l'échelle du territoire. « *La création d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) peut être une*

des réponses aux problèmes des habitants, estime Philippe Metge, directeur du centre communal d'action sociale de Royan. *Le CIAS a le mérite d'être une structure publique qui intervient en fonction des besoins sans se substituer aux CCAS existants.* » Autres pistes d'actions : renforcer la formation initiale et la professionnalisation des salariés, notamment dans le secteur des services à la personne.

« *Pour obtenir de meilleurs résultats, les communes devront regrouper leurs moyens* », insiste Michel Priouzeau, en rappelant que la CARA apporte déjà chaque année un soutien de 900 000 euros aux communes, dans les domaines de la jeunesse et de l'action sociale. « *Il ne s'agit pas uniquement de réduire les dépenses, mais plutôt de renforcer les interventions auprès de toutes les personnes du territoire, poursuit M. Priouzeau. Pour cela, les élus vont devoir discuter de ce qu'ils veulent faire, pour savoir qui va prendre en charge ces actions au plus près du terrain, avec quels financements et quelle gouvernance.* » Le 16 septembre, tous les élus communautaires ont été conviés à un séminaire de rentrée. L'avenir et les priorités de l'action sociale étaient à nouveau au cœur des discussions.

Jean-Michel Caudron et Philippe Metge



Michel Priouzeau, Jean-Pierre Tallieu et Didier Quentin



Atelier sur l'éducation et l'animation des 0-18 ans



Synthèse des débats dans l'auditorium du Palais des congrès de Royan



Le maintien à domicile, un vivier d'emplois pour l'économie locale

Travaux d'accessibilité, isolation, développement de la domotique et de la vidéosurveillance : l'adaptation des logements au handicap et à la dépendance offre une opportunité de diversification pour l'artisanat et le commerce locaux.

Quels sont les besoins et les attentes des personnes dépendantes ou handicapées pour pouvoir rester à leur domicile ? Le 18 juin, la Maison de l'emploi a invité une cinquantaine de professionnels du bâtiment, des services à la personne et du secteur médical à un séminaire-débat organisé sur le développement du maintien à domicile. Fermeture automatique des volets roulants, téléalarme, accessibilité... : « *nos artisans doivent se former aux nouvelles technologies de la domotique ou du numérique pour pouvoir apporter une réponse adaptée à la situation de chaque personne*, souligne Vincent Péron, le directeur de la Maison de l'emploi. *Des solutions existent déjà, mais elles restent marginales et souvent réservées aux personnes aisées. Notre souhait, c'est de rendre ces nouvelles technologies accessibles au plus grand nombre, pour permettre d'améliorer l'habitat de ceux dont le handicap évolue ou qui anticipent la dépendance.* »



A Saint-Sulpice-de-Royan, Sébastien Patrick s'est spécialisé depuis douze ans dans la création ou la rénovation de salles de bain, qu'il adapte notamment aux besoins des personnes à mobilité réduite. « *J'ai beaucoup de demandes*, confie-t-il. *Certains clients veulent remplacer leur baignoire par une douche à l'italienne, parce qu'ils sont tombés ou ont peur que ça leur arrive. D'autres ont besoin qu'on leur pose des barres de maintien, des sièges escamotables ou des WC suspendus dont la hauteur peut se régler. J'installe aussi des meubles vasques qui peuvent recevoir un fauteuil.* » L'artisan travaille « à la carte ». Il évalue les besoins, établit un devis et fait essayer le matériel en salle. « *Il y a des choses relativement simples à faire*, poursuit l'entrepreneur. *Avec des bons produits et une maison bien adaptée aux besoins, on peut permettre aux gens qui le souhaitent de rester le plus longtemps possible à leur domicile.* »

A proximité de la clinique Pasteur de Royan, Philippe Tiozzo commercialise de son côté du matériel médical pour le confort, l'orthopédie et le maintien à domicile. « *La plupart des logements ne sont pas étudiés pour permettre aux gens de rester chez eux tout en gardant une certaine autonomie*, constate-t-il. *On peut trouver des artisans de qualité qui savent adapter une cuisine ou une salle de bain au vieillissement et au handicap. Le problème, c'est que chacun travaille dans son coin. On aurait tout à gagner à unir nos compétences dans un travail collégial entre professionnels de la santé, artisans et prestataires de services.* » Autre nécessité pour développer le maintien à domicile : « *il faudrait davantage valoriser le métier d'aide à domicile, en leur apportant notamment une vraie formation pour manipuler les personnes et davantage de reconnaissance auprès du grand public* », estime le chef d'entreprise.





Deux heures précieuses

Des liens d'amitié se sont créés depuis dix ans entre Eliane Roulaud, 98 ans, et Isabelle Damiens-Briand, l'aide à domicile qui l'assiste chaque semaine dans ses tâches ménagères.

Le rituel est immuable. Tous les mardis après-midi, Eliane Roulaud accueille son aide à domicile en lui offrant le café. « *La tasse est prête, l'eau est chaude, elle n'a plus qu'à s'asseoir* », explique cette ancienne couturière, âgée de 98 ans. « *C'est important, cela nous laisse le temps de discuter un peu, ajoute-t-elle. Deux heures par semaine, c'est vite passé. Avec Isabelle, on a sympathisé. Je suis contente de la voir, cela coupe le temps. Il y a des jours, je ne parle à personne. Heureusement que mes deux filles me téléphonent souvent.* »

Cela fait dix ans qu'Isabelle Damiens-Briand s'occupe du ménage, des courses et des déplacements de Madame Roulaud. « *Je fais un peu de tout, à sa demande, précise l'aide à domicile. Je l'emmène aussi chez le médecin ou à la pharmacie. Parfois, je l'aide*

à remplir ses papiers administratifs. » Entre la professionnelle et la vieille dame alerte, une grande complicité s'est nouée au fil des années. « *Elle me raconte des choses qu'elle ne dit pas forcément à ses enfants* », poursuit Isabelle. « *Je lui fais entièrement confiance et la considère un peu comme ma fille* », confie Eliane, qui redoute le moment où l'aide à domicile prend ses congés : « *quand on ne connaît pas les gens, ce n'est pas facile. Il faut tout leur expliquer...* »

Eliane touche une petite retraite. Très soignée, elle porte quelques bijoux et un appareil de téléalarme discrètement accroché autour du cou. Elle habite une maison dans le quartier du Parc, à Royan, qu'elle a fait construire avec son mari, ancien professionnel du bâtiment. La villa est entourée d'un jardin fleuri que sa propriétaire entre-

tient soigneusement. Dans le salon, une loupe est posée sur un livret de mots fléchés. « *Cette maison, j'y tiens, même si elle commence à être vétuste, soupire-t-elle. Les portes, les fenêtres, la toiture, tout est à refaire. Ma peur, c'est d'aller en maison de retraite. A mon âge, je n'irai pas longtemps, ça me console un peu.* » L'année dernière, Eliane se rendait encore au marché du Parc en marchant. Elle ramenait même les courses d'une voisine avec son caddie. « *J'ai mené une vie normale, répond-elle quand on lui demande le secret de son éclatante santé. La marche, c'est ce qui m'entretient. Je monte et je descends aussi les escaliers, parce que la machine à laver et le congélateur se trouvent en bas.* » Là où elle range les plats cuisinés pour la semaine, et les confitures de prunes qu'elle vient de mettre en pot.

« LA DÉPENDANCE, C'EST AUSSI DIFFICILE POUR LES FAMILLES »

Sur le territoire de l'agglomération, plusieurs centaines de personnes bénéficient d'une aide à domicile pour leurs déplacements ou l'entretien de leur logement. Certains font aussi appel au portage de repas, ou à une auxiliaire de vie pour la toilette, l'habillage et la prise des repas. Le coût horaire de ces prestations varie de 19,60 à 20,52 euros TTC. Il peut être financé sous certaines conditions par les caisses de retraite et par le Conseil général, qui verse aux personnes les plus dépendantes une Alloca-

tion Personnalisée d'Autonomie (APA). « *Au maximum de la dépendance, une personne bénéficie de trois passages par jour pour la toilette, le change, la prise des repas et un peu d'entretien* », détaille Marjorie Geoffroy, responsable du service d'aide à domicile au CCAS de Royan.

Dans le meilleur des cas, l'aide apportée peut atteindre 65 heures par mois, contre six à dix allouées aux personnes relativement autonomes par la plupart des caisses de retraite. « *Une personne très dépendante sera parfois mieux en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qu'à son domicile, surtout*

si elle n'a pas de famille sur place, analyse Marjorie Geoffroy. Elle y trouvera une présence permanente. » Beaucoup de familles n'ont toutefois pas les moyens de placer leurs parents en établissement. « *C'est bien de rester à son domicile, poursuit Mme Geoffroy. Mais il faut se confronter à la réalité sans avoir forcément les aides espérées. La dépendance, c'est aussi difficile pour les familles qui s'investissent beaucoup, voire énormément selon les pathologies. Il faut parfois faire les courses et la lessive, parce qu'il n'y a pas assez d'heures allouées. C'est fatigant psychologiquement et physiquement. Et ce coût-là, on ne l'évalue pas.* »

Précarité

Des paniers repas pour les plus démunis

A Arvert, les bénévoles du Collectif caritatif du canton de La Tremblade servent depuis le 10 septembre des colis repas aux personnes en difficulté : familles monoparentales, jeunes sans emploi mais aussi de plus en plus de retraités.



Un euro le panier repas : c'est le tarif pratiqué par le Collectif caritatif du canton de La Tremblade, qui distribue des produits alimentaires pour les personnes en difficulté des six communes de la presqu'île. Ces distributions ont repris le 10 septembre. Elles se déroulent deux fois par mois au presbytère d'Arvert. « L'an dernier, nous avons distribué plus de 50 tonnes de nourriture entre le mois de septembre et le mois de juin, précise Pascal Thibault, le trésorier de l'association. Six mille parts ont été servies à 190 familles du canton, ce qui représente une progression de plus de 15% par rapport à l'année précédente. Comme les critères d'accès aux distributions n'ont pas changé, nous ne pouvons que constater l'augmentation de la précarité sur nos communes. Les crises de toutes sortes ont fragilisé des familles, qui, hier encore, s'en sortaient sans aide alimentaire. » Devant l'ampleur de la mission, de nouveaux locaux, mieux adaptés aux besoins croissants, devraient pouvoir être bientôt mis à la disposition de l'association, à Arvert.

Créé en 1986 pour venir en aide aux travailleurs saisonniers, le collectif s'est associé à la Banque alimentaire de La Rochelle (*), qui lui fournit les denrées en provenance de

l'Union européenne et de diverses collectes nationales. « Tous les quinze jours, on va chercher les aliments à Périgny, avec une fourgonnette, explique Georges Garnier, le secrétaire de l'association. On fait deux tours pour apporter les marchandises qui seront toutes distribuées dans l'après-midi, car on ne peut pas faire de stocks. » Les bénéficiaires sont orientés par les assistantes sociales du canton. Chacun reçoit ainsi un colis de 8 kilos de denrées alimentaires, comme complément aux besoins quotidiens. « C'est assez équilibré, note Georges Garnier. On complète aussi avec les produits frais qui nous sont donnés par la banque alimentaire et quelques commerçants locaux. »

Si tous les profils et tous les âges se côtoient parmi les demandeurs, la plupart se trouvent dans une situation de grande précarité. « Quelques-uns sont saisonniers, ils ont besoin d'une aide ponctuelle, pendant trois ou six mois, observe Monique Thibault, l'une des trois responsables de la distribution. Nous avons aussi des jeunes femmes, que leur conjoint ont laissées avec un ou deux enfants. Elles ne peuvent pas travailler, parce que c'est impossible, quand on a des enfants, de s'en sortir seule avec un emploi précaire ou à mi-temps. Une garde d'enfants, c'est au minimum 400 ou 500 euros par mois. Ces personnes-là, même quand elles ont des projets, elles ne peuvent pas les réaliser. »

Parmi les demandeurs, on compte aussi beaucoup de personnes âgées. « Ce sont souvent des femmes qui n'ont pas de retraite, parce que dans l'ostréiculture ou dans l'agriculture, on ne déclarait jamais les épouses comme employées, relève Colette Benest, la présidente du collectif. Quand le mari s'en va, il reste la moitié d'une petite retraite, ce qui ne suffit pas pour payer un loyer, le chauffage et l'alimentation. » De plus en plus de jeunes sans emploi viennent enfin chercher des colis alimentaires. « Ils ont quitté l'école sans diplôme, poursuit la présidente. Autrefois, il y avait l'agriculture et l'ostréiculture, les enfants pouvaient prendre la suite. Avec la mécanisation et le regroupement des exploitations, il n'y a plus beaucoup d'emplois dans la presqu'île. Pour travailler, il faut partir. Mais pour aller où ? »

(*) La Banque alimentaire de La Rochelle est une fondation créée en 1986 selon les principes de l'Abbé Pierre. Elle collecte auprès du grand public, des producteurs agricoles, de l'industrie agro-alimentaire, des grandes surfaces et de l'Union européenne. Elle redistribue chaque année 2 500 tonnes de denrées alimentaires destinées aux 14 000 ayants-droit de la Charente-Maritime avec l'aide de 50 associations du département.

Une centaine de bénévoles mobilisés

Le Collectif caritatif du canton de La Tremblade rassemble une centaine de bénévoles issus en majorité de l'Entraide protestante, de la Croix rouge et du Secours catholique. L'association organise une bourse aux jouets, assure la collecte et la distribution de colis alimentaires ainsi que l'accueil des sans-domicile, des femmes battues et des personnes expulsées de leur logement. Le collectif reçoit des subventions des communes et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Contact Colette Benest : 05 46 36 10 21.

L'an dernier, 6 000 parts ont été servies à 190 familles par les bénévoles de l'association.



Logement : des solutions adaptées aux situations d'urgence



Suzanne occupe depuis quelques mois un appartement géré par Tremplin 17.

A Royan, l'association Tremplin 17 propose des hébergements de courte ou de moyenne durée aux personnes sans domicile, victimes de violences conjugales ou expulsées de leur logement.

Suzanne aurait pu se séparer à plusieurs reprises de son mari. « En 1983, en 1996, en 2000, en 2003, énumère-t-elle. J'ai deux enfants aujourd'hui majeurs, et je suis toujours restée pour eux. » Cette jeune retraitée est finalement partie en 2012, après une ultime crise de violence conjugale. Du jour au lendemain, elle s'est retrouvée seule et sans domicile, après trente-neuf années de vie commune. Une assistante sociale lui a alors conseillé de contacter l'association Tremplin 17, qui propose des hébergements de courte ou de moyenne durée aux personnes sans logement. Suzanne occupe aujourd'hui un appartement géré par l'association, cours de l'Europe, à Royan. Elle s'y reconstruit peu à peu « une nouvelle vie, qui ne passera pas sans larmes, sans heurts ni sans le deuil de l'autre vie ».

En 2012, l'antenne royannaise de Tremplin 17 a ainsi accueilli 246 personnes sans domicile, ainsi que 130 femmes avec ou sans enfants victimes de violences conjugales. « Ces personnes nous sont envoyées par les services sociaux, la police, la gendarmerie ou l'hôpital, explique Sandrine, référente au service d'accueil d'urgence. Nous pouvons proposer de trois à six nuits d'hôtel aux personnes qui arrivent brutalement, parce qu'elles ont été expulsées de leur logement ou qu'elles sont victimes

ou auteurs de violences conjugales. Cet accueil permet à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas retourner chez eux d'être en sécurité. Cela leur donne aussi un peu de temps pour se poser et trouver une issue satisfaisante, avec un entretien tous les jours au cours de la prise en charge. »

Après l'accueil d'urgence, Tremplin 17 dispose de plusieurs solutions d'hébergement pour permettre « la stabilisation » puis la « réinsertion » des personnes sans domicile. Neuf chambres individuelles en cohabitation dans des appartements meublés offrent une première halte aux personnes seules qui sortent de la rue. L'association assure aussi la gestion de 17 logements indépendants et meublés, à Royan et à Saint-Georges-de-Didonne. Ils sont avant tout destinés aux familles en situation de rupture, qui peuvent y rester pour une durée de six mois renouvelable une fois. Le service n'est pas gratuit : une caution et une participation financière s'élevant à 10% des revenus est demandée aux bénéficiaires. Une maison relais complète le dispositif pour les personnes à faible niveau de ressources qui se retrouvent dans l'incapacité d'avoir accès à un logement ordinaire : celles-ci payent un loyer, qui s'élève à 270 euros par mois.

« La plupart des personnes que nous accompagnons sont originaires du pays royannais, souligne Lucien Raude, le directeur de Tremplin 17. Ce sont des gens en rupture familiale ou économique, qui ont aussi parfois des problèmes de santé. Cela peut être un jeune mis à la porte à 18 ans à la suite d'une recomposition familiale tendue, ou un ancien cadre qui arrive en costume mais n'a plus de quoi se payer un café. Nous constatons une précarité impor-

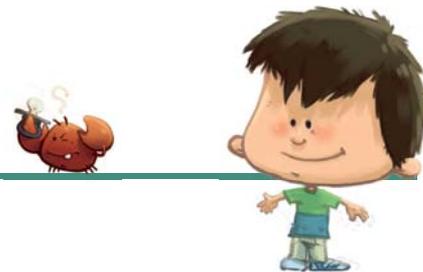
tante chez les jeunes, seuls ou en couple, mais aussi chez les ouvriers, les gens qui travaillent et n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Souvent, ce sont aussi des femmes qui payent le prix de la séparation, en se retrouvant seules avec les enfants. Il y a un tel déséquilibre qu'elles ne peuvent pas prendre de logement. »

L'an passé, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de Tremplin 17 a ainsi accueilli 43 adultes et 57 enfants. « La moitié étaient des femmes et des hommes victimes de violences conjugales, précise Marie-Laure Duhard, chef de service à tremplin 17 qui encadre les services de la maison relais et du CHRS insertion. D'autres familles ont perdu leur logement à la suite de dettes importantes. Les plus démunis ont les plus mauvais logements, les plus mal isolés. Ils payent des charges énormes de chauffage, et n'arrivent plus à s'en sortir. » L'hébergement temporaire associé à l'accompagnement quotidien des professionnels de Tremplin 17 leur offre alors une chance de voir le bout du tunnel.

De Royan à Saint-Jean-d'Angély

Tremplin 17 est une association loi 1901 qui gère des établissements d'hébergement à Royan, Saintes et Saint-Jean-d'Angély. Ses professionnels assurent un accompagnement individualisé des personnes en difficulté, avec ou sans hébergement. L'association bénéficie d'une subvention de 60 000 euros versée par la CARA pour l'accueil d'urgence.

Contact : 1, rue de la Providence, 17200 Royan. Tél. 05 46 39 04 00, tremplin17-royan@orange.fr



Des modes d'accueil sur mesure

Douze crèches et 353 assistants maternels permettent d'accueillir sur le territoire de l'agglomération près d'un millier d'enfants âgés de quelques mois à trois ans. Cette offre d'accueil est centralisée par les relais accueil petite enfance de la CARA, au service des familles comme des professionnels. A Semussac, Frédéric et Annick Le Corre ont fait appel aux deux modes d'accueil pour leurs trois bébés.



Ce n'est pas leur maison, mais ils s'y sentent pourtant comme chez eux. A Semussac, les trois enfants de Frédéric et Annick Le Corre retrouvent avec plaisir le domicile de leur assistante maternelle, Nathalie Vove, où les jouets les attendent dès leur arrivée sur le tapis du salon. « *On part au travail l'esprit tranquille*, témoigne Frédéric. Sarah, la grande, va à l'école depuis deux ans, mais elle apprécie toujours de revenir chez Nathalie, où elle a gardé tous ses repères. »

Sarah venait d'avoir deux ans quand les jumeaux Maxence et Albane sont nés. « *On voulait garder notre assistante maternelle, mais elle ne pouvait accueillir qu'un seul enfant supplémentaire*, explique Frédéric. Nous avons alors décidé de mettre Sarah en crèche pendant quelques mois, afin de libérer une place pour les jumeaux. » Coup de chance : la crèche de Semussac venait juste d'ouvrir ses portes. Les parents de Sarah, qui avaient effectué une première demande en 2009 auprès du relais accueil petite enfance (APE), ont pu y obtenir une place pour leur fille aînée. « *La crèche est un mode de garde plus collectif, qui les prépare bien à l'école*, observent-ils. Ils sont confrontés à plus d'enfants, ce qui les sociabilise un peu. Mais pour avoir une place, il faut

s'inscrire longtemps à l'avance. C'est plus facile d'avoir une assistante maternelle. » Le choix peut alors se faire par affinité. Le couple a ainsi fait appel à madame Vove après avoir rencontré une première professionnelle agréée : « *avec Nathalie, ça s'est tout de suite bien passé, et sa maison nous semblait plus pratique pour les enfants* ».

Chaque mois, les jumeaux profitent aussi de moments de vie en collectivité, lors des nombreuses activités d'éveil organisées avec les assistantes maternelles par le relais accueil petite enfance du secteur sud. « *On fait beaucoup de peinture, on va pêcher des crevettes ou faire une promenade en calèche à Saint-André-de-Lidon* », énumère Nathalie, qui fabrique aussi des jeux de mémoire pour les enfants, en découpant des images dans les catalogues. « *Chez la nounou, ils découvrent un autre univers et plein de choses qu'ils ne font pas, ou qu'ils ne mangent pas chez nous* », souligne Frédéric, qui a lui-même été élevé par une assistante maternelle. « *Je la vois encore régulièrement, au moins une fois par an. La nounou est une personne avec qui des liens très forts peuvent se créer quand on est enfant, parce qu'on y reste longtemps.* »

Un service pour répondre à toutes les demandes

Les quatre relais accueil petite enfance (APE) de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique centralisent les demandes des parents, les orientent dans leurs recherches du mode d'accueil le plus adapté à leurs horaires de travail, et les guident dans leurs démarches administratives. Interlocuteurs privilégiés des assistants maternels, les relais APE contribuent à leur professionnalisation. Ce sont enfin des lieux de partage et d'échanges où les enfants et les assistants maternels viennent participer à de nombreuses animations tout au long de l'année.

Contact Relais Nord :

Tél : 05 46 36 69 74 / 06 26 51 33 77.

Courriel : relais.ape-nord@agglo-royan.fr

Contact Relais Est :

Tél : 05 46 23 90 07 / 06 27 18 41 94.

Courriel : relais.ape-est@agglo-royan.fr

Contact Relais Ouest :

Tél : 05 46 38 33 26.

Courriel : relais.ape@agglo-royan.fr

Contact Relais Sud :

Tél : 05 46 97 74 56 / 06 27 18 41 42.

Courriel : relais.ape-sud@agglo-royan.fr





La fibre optique,
une urgence pour l'agglomération

Le très haut débit : une urgence pour le territoire



Le Conseil de développement Royan Atlantique (Codev) a présenté au mois de juin ses premiers travaux aux élus de l'agglomération. De nombreuses propositions et pistes de réflexion ont été avancées dans les domaines de la mobilité, de l'énergie, du tourisme ou de l'économie, avec notamment la nécessité de renforcer rapidement l'outil numérique.

Il y a « urgence ». Pour les membres du Conseil de développement Royan Atlantique, le déploiement du très haut débit (THD) apparaît comme « un levier indispensable au développement de l'agglomération ». « Contrairement à ce qu'on peut imaginer, notre territoire est en retard dans ce domaine, déplore Christophe Plassard, chef d'entreprise et coordinateur de l'atelier sur l'économie du Codev. Nous étions à l'avant-garde lors de la création par le Conseil général, à partir de 2005, d'un réseau Internet haut débit avec une puissance de 2 mégabits, aujourd'hui garanti dans la majorité des foyers. Mais avec l'évolution technologique très rapide, nous avons aujourd'hui besoin d'un débit supérieur, pouvant aller jusqu'à 50 voire 100 mégabits, afin de répondre aux besoins des entreprises, des professionnels du tourisme, des habitants et des résidents secondaires. »

Cette puissance requiert une technologie coûteuse pour acheminer des informations volumineuses en quelques secondes : la fibre optique. Le Département a déjà investi 55 millions d'euros pour déployer 800 kilomètres de fibre optique pour son réseau haut débit : 225 sites publics (dont tous les collèges) et 89 zones d'activité ont pu y être raccordées. Le THD dans tous les foyers supposerait 8 000 kilomètres de fibre optique, soit un investissement estimé à 460 millions d'euros sur dix ans, dont 221 millions à la charge des investisseurs publics (Département et inter-communalités).

Présenté en début d'année par le Conseil général, un schéma départemental d'aménagement numérique fixe les priorités territoriales et les choix technologiques. Il incite notamment les opérateurs privés à accélérer le déploiement de leurs offres de desserte et de service très haut débit : Orange et SFR ont en effet signé un accord de co-investissement pour déployer d'ici 2020 de la fibre optique sur 56 communes du département, dont Royan. « Les besoins sont immédiats, il est temps d'accélérer un peu », estime Christophe Plassard, qui pointe la diversification des usages aussi bien dans le domaine économique, que pour l'enseignement, la santé, la culture et les usages domestiques.

« C'est important pour les entreprises qui traitent des fichiers de plus en plus lourds, qui ont recours à la télésurveillance ou aux plateaux de réservations touristiques, ajoute le responsable de l'atelier économie. La fibre permet de répondre à de nouveaux besoins, comme le télétravail ou la médecine. Elle permet également d'utiliser simultanément et sans souci de connexion plusieurs écrans, télé, ordinateur, tablette ou console de jeu. C'est un élément de sédentarisation des populations actives, mais aussi des « papyboomers », ces jeunes retraités qui s'installent sur le territoire en voulant la même qualité de connexion que dans les grandes villes. »

Si le déploiement du très haut débit relève en grande partie des opérateurs privés, « l'agglomération a un rôle à jouer », souligne Jean-Michel Augier, le président du Codev. « Cette politique d'infrastructures peut être le socle d'un vrai projet de développement économique, dans lequel la CARA peut se mettre en situation d'acteur, aménageur, fédérateur et animateur du THD sur son territoire », avance-t-il.

Une instance consultative et apolitique

Lancé en avril 2012, le Conseil de développement Royan Atlantique est une instance consultative et apolitique composée de 44 membres bénévoles issus de la société civile. Il regroupe notamment des chefs d'entreprise, des agents de la fonction publique, des artisans, des commerçants, des professeurs, un lycéen, un sociologue, ainsi que des personnes retraitées ou sans emploi. Tous ont travaillé sur des thématiques précises au cours d'une trentaine de réunions d'ateliers, ayant en commun l'objectif de « mieux appréhender et mieux valoriser les ressources de notre territoire ».

Les résidents secondaires, une clientèle à choyer

Comment faire venir les résidents secondaires en dehors de la saison estivale ? Plusieurs initiatives sont proposées par les membres du Conseil de développement pour développer l'activité touristique tout au long de l'année.



Avec 3% du marché national, la Charente-Maritime est le deuxième département le plus touristique de France, après le Var. En 2011, les touristes y ont passé plus de 35 millions de nuits en camping (17%), dans des locations saisonnières ou chambres d'hôtes (16,8%), en hébergements collectifs (3,8%) ou en hôtels (3,3%). Les plus nombreux ont toutefois passé leurs vacances en famille ou entre amis dans les 92 000 résidences secondaires du département, qui représentent près de 60% de l'hébergement touristique.

Sur le territoire de la CARA, le plus fréquenté du département, on compte près de 35 000 résidences secondaires, dont la plupart sont situées sur sept communes du littoral. « Ces résidences secondaires totalisent chaque année plus de 11 millions de nuitées, alors que les campings et les meublés en comptent un peu plus de 2 millions chacun », souligne Jean-Michel Augier, le président du Conseil de développement Royan Atlantique (Codev). Nous avons calculé que si ces résidences étaient occupées cinq jours supplémentaires par an par cinq personnes

dépensant chacune 30 euros par jour, cela reviendrait à injecter plus de 23 millions de chiffre d'affaires dans l'économie locale. »

Comment faire venir plus souvent ces touristes « pas comme les autres », qui entretiennent souvent une relation affective particulière avec leur commune, parfois même depuis l'enfance ? « Nous pouvons échanger davantage avec eux par Internet et les réseaux sociaux, en leur adressant une information sur mesure et réactive sur toutes les manifestations locales susceptibles de les intéresser », poursuit Jean-Michel Augier : un stage de voile, un tournoi de tennis, une nouvelle adresse gastronomique ou un concert de musique classique peuvent ainsi déclencher l'envie spontanée de venir passer le week-end dans la région, en dehors de la période estivale. « Contrairement aux autres clientèles touristiques qui doivent organiser leur séjour, les résidents secondaires ont la possibilité de se décider au dernier moment, en bouclant leurs valises sur un coup de tête ou sur une invitation bien ciblée », analyse Philippe Pain, membre du Codev qui a coor-

donné l'atelier sur les résidents secondaires.

C'est bien une nouvelle communication technique que proposent ainsi les membres du Codev, avec la constitution d'une base de données, la création de newsletters, l'animation des réseaux sociaux ou la montée en puissance des sites Internet des offices de tourisme. « Pour que cette communication électronique soit pertinente, elle ne peut se limiter à annoncer les offres d'animation présentes sur une seule commune, ajoute Philippe Pain. Le touriste est un nomade, qui n'hésite pas à faire des kilomètres si une manifestation l'intéresse. » Si des initiatives ponctuelles existent déjà, elles sont parfois concurrentielles et perdent ainsi de leur efficacité. « Il nous semble intéressant de développer une offre d'informations à l'échelle élargie de l'Agglomération Royan Atlantique, en renforçant la coopération entre les communes et entre les différents acteurs du tourisme », plaident les membres du Codev, qui envisagent pour cela le recrutement d'animateurs numériques dédiés à cette communication « e-touristique ».

Plus que quelques jours pour les CORDEE TPE¹

En décembre 2013, le dispositif CORDEE TPE prendra fin :

« Dans le cadre de la clôture des Contrats Régionaux de Développement Durable (CRDD) 2007-2013 et conformément au budget régional 2013, les dossiers CORDEE-TPE pourront être affectés par la Région, en Commission Permanente ou en Session, jusqu' à la Session de décembre 2013.

Par conséquent, afin de respecter les délais de préparation des rapports, les comités d'attribution des aides CORDEE TPE devront se tenir au plus tard le 30 octobre 2013 ».

C'est pourquoi, la CARA organisera son dernier comité de sélection avant le 15 novembre prochain. Ainsi, les derniers dossiers devront être déposés **à la CARA (service Economie) avant le 18 octobre 2013.**

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Annick Martin** au **05 46 22 19 20** ou **a.martin@agglo-royan.fr**.

Le territoire prépare l'avenir à Paris !

Pour la deuxième année consécutive, la CARA sera présente à Paris (Espace Champerret) le 15 octobre prochain pour la nouvelle édition du Salon Provememploi. Destiné aux franciliens désireux de s'installer en province et d'y trouver un emploi ou d'y développer une activité, ce salon est une bonne occasion de valoriser notre territoire auprès d'un public de jeunes actifs. Le principal enjeu de la CARA cette année est de mieux connaître ce public souhaitant s'implanter sur notre territoire, de recenser ses besoins et ainsi d'agir plus efficacement pour préparer l'avenir. Avec 200 000 franciliens qui quittent chaque année l'Ile-de-France pour s'installer en province et qui visent particulièrement l'Ouest, la CARA se doit d'être représentée. Les échanges et les contacts pris à l'occasion de cet événement favorisent l'émergence de nouvelles activités innovantes et permettent de proposer des offres de reprise d'entreprises et des offres d'emploi spécifiques. Plus généralement, nous faisons la promotion de l'offre globale du territoire : foncier disponible, carte de nos parcs d'activités, fibre optique - très haut débit, chiffres clés...



5ème journée de l'Entrepreneur : la transmission d'entreprise à l'honneur

Le mercredi 11 décembre à La Salicorne à Saujon, se tiendra la 5ème journée de l'Entrepreneur organisée par la CARA. Deuxième salon professionnel de l'entrepreneuriat du département après La Rochelle, cette manifestation promeut l'action d'entreprendre sur le territoire, en réunissant ses acteurs majeurs. Elle permet de créer une synergie avec le milieu économique local et d'apporter des réponses concrètes à tous les porteurs de projet. Pour cette édition, **La transmission d'entreprise** sera à l'honneur. Réalisée en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture, cette journée proposera des « rendez-vous de la transmission », à savoir une mise en relation directe entre cédant et repreneur. Un zoom sur l'économie sociale et solidaire sera également présenté.



Renseignements : www.agglo-royan.fr

¹ Pour encourager et soutenir les Petites Entreprises (TPE) du Commerce, de l'Artisanat et du Service, la Région a créé un dispositif spécifique d'aide à la création, au développement et à la transmission-reprise de ces entreprises : CORDEE TPE. Ce dispositif s'inscrit dans l'esprit des Opérations Rurales Collectives (ORC), avec la volonté de le pérenniser et de le décliner sur la totalité du territoire rural régional et des Zones Urbaines Sensibles.

Logement

Une aide pour les futurs propriétaires

Le conseil communautaire a adopté le 27 juin un certain nombre de modifications dans les aides que la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique apporte aux futurs propriétaires. Ainsi, pour en bénéficier, il faut dorénavant avoir contracté un prêt à taux zéro (PTZ+), résider ou travailler dans l'une des 34 communes du territoire depuis plus d'un an et que le terrain sur lequel vous construisez votre résidence principale ne dépasse pas une surface maximale de :

- **400 m² plus 2 % maximum** pour les communes de : Royan, Saujon, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer,

- **500 m² plus 2 % maximum** pour les communes de : Arvert, Breuillet, Chaillevette, Etaules, La Tremblade, Le Chay, L'Eguille-sur-Seudre, Les Mathes, Médis, Meschers-sur-Gironde, Mornac-sur-Seudre, Saint-Augustin, Saint-Sulpice-de-Royan et Semussac,

- **600 m² plus 2 % maximum** pour les communes de : Arces, Barzan, Boutenac-Touvent, Brie-sous-Mortagne, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Corme-Ecluse, Cozes, Epargnes, Floirac, Grézac, Mortagne-sur-Gironde, Sablonceaux, Saint-Romain-sur-Gironde, Saint-Romain-de-Benet et Talmont-sur-Gironde.

Cette aide est calculée en fonction de la composition du ménage occupant le logement :

- pour un ménage d'une personne : 2 500 €,
- pour un ménage de deux personnes : 3 000 €,
- pour un ménage de trois personnes : 3 500 €,
- pour un ménage de quatre personnes : 4 000 €,
- pour un ménage de cinq personnes et plus : 4 500 €

De plus, pour prévenir le risque de surendettement des ménages, les demandeurs devront avoir consulté l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Charente-Maritime (ADIL).

Attention : l'aide de la CARA faisant partie du financement global du projet, la demande doit être déposée avant l'achèvement des travaux.

Contacts CARA : Service Habitat, aménagement et urbanisme, 107, avenue de Rochefort à Royan - 05 46 22 19 20



Une question sur le logement ? Contactez l'ADIL17

Quelles sont les précautions à prendre pour l'achat d'un terrain ou d'un logement existant ? Quels prêts, quelles aides, comment optimiser mon financement ? Quels sont les frais annexes ? Quelle est la différence entre l'hypothèque et le cautionnement mutuel ? Si vous avez un projet d'acquisition ou de construction, n'hésitez pas à consulter l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime (ADIL17), une association agréée par le ministère du Logement et financée avec le concours de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Deux fois par mois, l'ADIL tient des permanences dans les locaux de la CARA, les premiers et troisièmes mardis, sur rendez-vous. Les conseillers-juristes de l'ADIL sont des spécialistes du droit et du financement du logement. Ils établiront avec vous un diagnostic personnalisé conforme à votre situation et à son évolution possible : études de financement, information sur les différentes formules de prêts, aspects juridiques... Ils vous conseilleront sur les démarches à effectuer, les contrats proposés par les professionnels, les impôts, taxes et assurances liées au logement ou les règles applicables au lotissement et à la copropriété.

Les spécialistes de l'ADIL pourront aussi vous informer sur le droit locatif, les aides à l'amélioration de l'habitat et les crédits d'impôts, les règles d'urbanisme, etc...

**ADIL 17, 70 bis av. Jean Guiton,
17000 La Rochelle**

Pour prendre rendez-vous, contactez le **05 46 34 41 36** ou **contact@adil17.org**

 **www.adil17.org.**
Service neutre et gratuit



Participez au défi des familles à énergie positive et faites des économies d'énergie

Vous ne souhaitez pas investir dans des équipements coûteux (isolants, chaudières...) mais vous souhaitez quand même faire des économies d'énergie ? C'est possible !

Vous pouvez bien sûr parvenir seul à réduire votre consommation d'énergie mais il peut être plus amusant que vous le fassiez avec des amis, des collègues... Vous formerez ainsi une équipe et pourrez échanger, comparer vos données avec les autres équipes qui participeront au concours... A l'aide de vos factures d'énergie, le gain d'économies sera calculé.

Pour participer, une équipe doit réduire d'au moins 8 % sa consommation d'énergie en un hiver. Les consommations d'énergie relevées seront reportées sur le site Internet suivant : www.famille-a-energie-positive.fr.

Un capitaine sera désigné pour chaque équipe et formé aux bons gestes par le conseiller énergie de la CARA. Son rôle est essentiel car il pourra aider les autres membres de son équipe pendant tout le concours.

Inscriptions et renseignements complémentaires :

Espace Info Energie de la CARA :
Aurélié Dupont : 05 46 22 19 36 ou
infoenergie@agglo-royan.fr

Sans rendez-vous, le mercredi, de 9 h à 12h30 et de 14 h à 17h30

Sur rendez-vous, les autres jours, du lundi au vendredi aux mêmes heures.

Le chauffage aux granulés de bois, une solution écologique

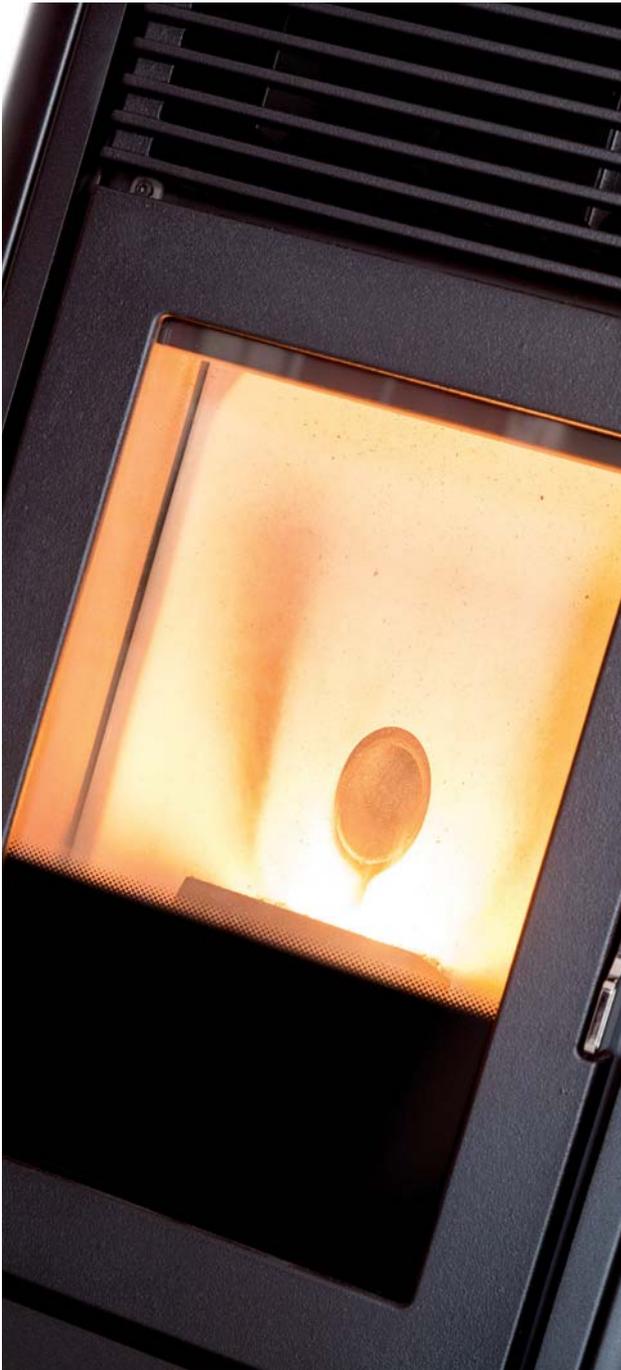
Nés aux Etats-Unis dans les années 1970, les granulés ou pellets se sont rapidement développés en Europe centrale avant d'apparaître timidement en France dans les années 1980. Depuis ces dernières années, leur développement s'est considérablement accéléré. Zoom sur cette filière en pleine expansion.

Le granulé est un combustible issu de la valorisation de sous-produit du bois de la première et deuxième transformation (scierie, fabrique de meuble...). Il est composé de sciure et de copeaux compressés jusqu'à l'obtention d'un petit cylindre de bois (1 à 3 cm de longueur et 6 à 9 mm de diamètre) compacté et sec (environ 10 % d'humidité).

Sensibles à l'humidité, les granulés doivent être stockés dans un endroit étanche à l'air et à l'eau. Il est conseillé de prévoir un silo de stockage capable de recevoir au moins la consommation annuelle, c'est-à-dire environ 4 à 5 m³ pour une maison individuelle de 100 m². Les granulés sont livrables en sac ou en vrac.

Les avantages du granulé sont multiples : le pellet est aujourd'hui 30 % moins cher que le fioul, autour de 6 c€/kWh. On peut automatiser les poêles ou chaudières à granulés ; ainsi, elles peuvent fonctionner à distance de manière continue, comme le ferait une chaudière à fioul. Leurs caractéristiques techniques et leur constance dans le temps sont donc très importantes. Par ailleurs, une très bonne combustion dans une chaudière permet un faible taux de cendres et donc un décentrage peu fréquent.





LES POÊLES À GRANULÉS

Souvent utilisés en chauffage principal, ces poêles ne manquent pas d'atouts : non seulement performants, ils sont économes, non polluants (car la combustion est complète) et offrent une autonomie intéressante. Fini la corvée de bois. Par rapport à des poêles classiques à bûches, ils s'allument tout seuls et peuvent se programmer sur plusieurs plages horaires avec un thermostat d'ambiance. Leurs rendements sont optimaux à charge partielle...

Les poêles sont équipés d'une réserve correspondant à un sac de 15 ou 20 kg. L'autonomie d'un système peut atteindre jusqu'à 70 heures, un poêle consommant entre 0,8 et 2,6 kg/heure. Un bon poêle coûte de 2 000 € à 7 000 €.

LES CHAUDIÈRES AUTOMATIQUES À GRANULÉS

Ces chaudières puisent directement le combustible nécessaire dans le silo au moyen d'une vis sans fin. Elles régulent automatiquement leur allure, s'arrêtent et redémarrent toutes seules, l'utilisateur n'ayant qu'à remplir régulièrement le silo (prévoir un stockage suffisant). Afin d'éviter la succession d'allumages et d'arrêts, il est conseillé d'avoir parfois recours à un ballon d'hydro-accumulation, notamment s'il y a production d'eau chaude. De petites chaudières peuvent aussi être adaptées à de faibles besoins en énergie. Enfin, très peu de cendres sont dégagées.

Pour une maison de 100 m², une puissance de 8 à 10 kW est généralement suffisante. Les chaudières atteignent un rendement proche des 100 %. Elles coûtent entre 15 et 20 000 €. Les granulés peuvent être stockés jusqu'à 15 m de la chaudière, dans un silo de 4 à 6 m². La pièce de réserve peut être maçonnée ou en bois. Il existe aussi des silos textiles pour granulés en kits.

Faites appel aux équipements labellisés « flamme verte » pour un matériel optimal. En plus du crédit d'impôt de l'État (15 %), d'autres aides financières existent de la part de la Région et de la CARA à hauteur de 2000 € pour chaque organisme et sous conditions de ressources.

Fête de l'énergie

Du 17 au 19 octobre prochains, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique participera à la 4ème fête nationale de l'énergie. Au programme : visites de maisons économes et performantes en énergie, démonstration de la caméra thermique à l'Espace Info Energie, promotion du défi des familles à énergie positive....

Venez nombreux, nous vous attendons pour ce moment convivial pendant lequel vous pourrez échanger avec le conseiller énergie !

Renseignements : Patrick BONNEAU – 05 46 22 19 36



Quand l'école va à la ferme

Depuis deux ans, la CARA organise des visites à la ferme pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Ces sorties complètent les ateliers du programme « De la terre... à l'assiette » animés dans les classes sur les thématiques de l'alimentation et de l'agriculture.



En arrivant de la ville, le premier émerveillement vient du paysage : une végétation luxuriante, des grands arbres, une route ombragée traversée par un coq et quelques poules. Au mois de juin, les élèves de l'école maternelle de l'Yeuse, à Royan, sont allés à Mortagne-sur-Gironde visiter la ferme de la Gravelle. Au cours de la matinée, ils ont donné du foin aux moutons, lancé du grain aux poules et brossé les deux ânes. Ils ont plongé la main dans trois petits sacs remplis de plumes, de poils et de laine, pour « retrouver l'habit » de chaque animal. L'après-midi, ils l'ont passé dans le fournil de Denis Marion, le boulanger bio installé sur l'exploitation, à pétrir de la pâte avant de repartir avec leur boule de pain. « *Cela leur fait du bien de toucher la paille, d'aller dans les bois, d'apprendre ce que*

mangent les animaux, observe Stéphanie Charpentier, leur institutrice. Ils découvrent un nouvel environnement et aussi un peu le métier d'agriculteur. Nous pouvons ensuite travailler en classe sur la langue écrite ou orale, avec les noms d'animaux et les nouveaux mots appris au cours de la journée, comme le blé, l'épi ou la paille. »

La ferme de la Gravelle est l'une des six exploitations agricoles qui accueillent des élèves des écoles maternelles et élémentaires sur le territoire de l'Agglomération Royan-Atlantique. Après une douzaine de visites organisées en 2012, vingt-quatre classes ont effectué cette année des sorties à la ferme, financées par la CARA. « *L'engouement est réel, constate Christelle Jean-Chevallier, animatrice au service développe-*

ment agricole de la CARA. Ces visites de terrain complètent bien les animations thématiques que nous organisons en classe pour expliquer aux enfants l'origine agricole et géographique des aliments. Elles leur montrent aussi qu'on peut trouver près de chez soi des produits vendus directement à la ferme. En classe, on leur parle déjà des circuits courts et de l'importance de manger des fruits et des légumes de saison. » Les programmes de chaque visite sont élaborés avec les agriculteurs et adaptés aux différents cycles scolaires, avec l'aide des enseignants et de la conseillère de l'Education nationale. L'inspection académique s'assure de son côté que les exploitations sont bien équipées pour accueillir un groupe scolaire (sanitaires, sécurité du lieu, etc...).



Pour les éleveurs ou les agriculteurs, l'accueil des élèves constitue aussi un bon moyen d'expliquer leur métier et de diversifier leurs activités. « Les enfants sont de plus en plus déconnectés de la réalité du monde agricole, déplore Régine Boisseau, qui élève 160 moutons à la Gravelle. Dans une ferme bio comme la nôtre,

on leur montre comment on élève des animaux. On essaie de leur donner une approche plus réaliste de leur alimentation. »

Régine, qui a repris l'exploitation quand ses parents sont partis à la retraite, apprécie ce lien avec le public. A côté de son activité d'élevage, elle a développé l'accueil de visiteurs et

de groupes en été, avec un camping à la ferme, un gîte paysan, une cabane pour les randonneurs de passage, et la location d'ânes pour des promenades le long de l'estuaire. « Les ânes réconcilient les familles avec la randonnée, explique-t-elle. Ils portent les bagages et les enfants qui rechignent à marcher. »



Six exploitations ouvertes aux écoliers

Ferme de la Gravelle

La Gravelle, 17120 Mortagne-sur-Gironde
Régine BOISSEAU, moutonnière
Tél. 05 46 90 50 91

Denis MARION, paysan boulanger
Tél. 05 16 20 11 14



Ateliers pédagogiques autour de la découverte des animaux de la ferme et fabrication de pain.

Ferme Maubay

Nathalie MAUBAY, éleveuse de bovins
27, rue des blés d'or, Dirée, 17530 Arvert
Tél. 05 46 85 17 13

Jeu de piste et ateliers pédagogiques autour de la ferme de plein air pour récupérer les ingrédients d'une recette de pâtisserie.



Ferme Saint-Martin

Céline ANDRE, moutonnière
1, route des Salines, 17132 Meschers-sur-Gironde
Tél. 06 88 97 50 54

Ateliers pédagogiques autour de la découverte de la bergerie et l'élevage ovin.



Ecurie Boissirand

Philippe BERTRAND, céréalier et activités équestres
80, route de Boissirand, 17200 Saint-Sulpice-de-Royan
Tél. 05 46 23 04 67 – 06 66 20 29 38

Ateliers pédagogiques autour de la découverte des céréales et de la vie de l'écurie.



Marais

salant de Mornac-sur-Seudre

Sébastien ROSSIGNOL, saulnier
34, rue du Port (boutique « comptoir du sel »)
Rue des mouettes (visites), 17113 Mornac-sur-Seudre
Tél. 05 46 22 42 31 – 06 71 09 03 03

Parcours dans le marais salant axé sur la découverte du fonctionnement du marais salant et la production de sel.



« De la terre... à l'assiette » : 200 animations dans les écoles

Le Service développement agricole de la Communauté d'Agglomération Royan atlantique organise chaque année des animations pédagogiques dans les écoles du territoire sur les thématiques de l'alimentation et de l'agriculture. Intitulé « De la terre à l'assiette », ce programme d'activités a pour objectif de sensibiliser les élèves, de la maternelle au CM2, à tous les aspects de l'alimentation. Des ateliers pratiques leur permettent ainsi de comprendre l'évolution de l'agriculture, de distinguer les différentes pratiques agricoles (conventionnelle, raisonnée, biologique), de découvrir l'importance d'un sol vivant et de mieux connaître l'origine agricole et géographique des aliments. Des visites de fermes sont également organisées chez des agriculteurs locaux, qui font découvrir aux élèves leur métier et leurs produits.

Renseignements auprès du Service développement agricole, ostréicole et ruralité de la CARA au **05 46 22 19 71 / c.chevallier@agglo-royan.fr.**

Sur la Route des saveurs

Depuis dix ans, les services de la CARA soutiennent le développement des circuits courts, de l'alimentation locale et plus globalement de l'agriculture de proximité. Cet engagement auprès des exploitants se traduit notamment par un soutien à la promotion collective de leurs produits agricoles et alimentaires. Imprimé à 35 000 exemplaires, le guide sur **La Route des saveurs** présente ainsi les produits et les fermes de 33 agriculteurs ou éleveurs du territoire, qui se sont engagés sur la qualité de leurs produits, garantie par la marque collective « Couleurs et saveurs de l'Agglomération Royan Atlantique ».

Ce guide est disponible à l'accueil de la CARA et sur le site www.agglo-royan.fr.





MAGAZINE

VAUX - SUR - MER

Une saison de jazz



Denise King et Olivier Hutman en concert le 04 octobre.

La onzième édition de Jazz in Vaux se déroulera du 14 octobre 2013 au 21 février 2014, avec cinq concerts à l'affiche. Depuis l'origine de la manifestation, les organisateurs ont pour volonté de proposer des concerts de qualité aux amateurs de jazz du pays royannais, durant la période automnale et hivernale, dans l'ambiance feutrée de la salle Equinoxe. Comme chaque année, l'éclectisme prime et la programmation proposée par la municipalité et Carl Schlosser réserve de belles surprises : la chanteuse Denise King accompagnée du pianiste Olivier Hutman le 4 octobre, un « Tribute to Erroll Garner » de Pierre Christophe le 22 novembre, un « Jazz Guitar Combo » de Gilles Réa le 13 décembre, le quintet Samiade le 31 janvier, et le « Royal Gumbo » de Jérôme Etcheberry le 21 février.

Les réservations se font à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12h15 et de 13h30 à 16h30. Prix des places : 12 euros.

Vous ne recevez pas régulièrement le CARA'MAG' ?

☐ Contactez-nous par courrier ou par email

Vous possédez une résidence secondaire sur le territoire et souhaitez recevoir notre magazine à votre domicile principal, merci de nous retourner ce coupon rempli à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique - Service Communication
107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
contact@agglo-royan.fr

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Retrouvez également le CARA'MAG' en ligne sur www.agglo-royan.fr

ROYAN

120 photographies de la Reconstruction



De 1950 à 1961, le service photographique du ministère de la Reconstruction consacre cinq reportages à Royan et au Pays Royannais. Des logements provisoires aux nouvelles villas, des ruines aux premiers grands chantiers, du boulevard Aristide Briand au Front de mer, de l'architecture Art Déco au souffle brésilien, la ville se relève. L'exposition proposée depuis le 30 septembre au Musée de Royan, retrace, à travers 120 photographies, les principales étapes de cette renaissance.

Exposition au Musée de Royan, 31, avenue de Royan.

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14 heures à 18 heures.

BARZAN

Les dieux sont mythos

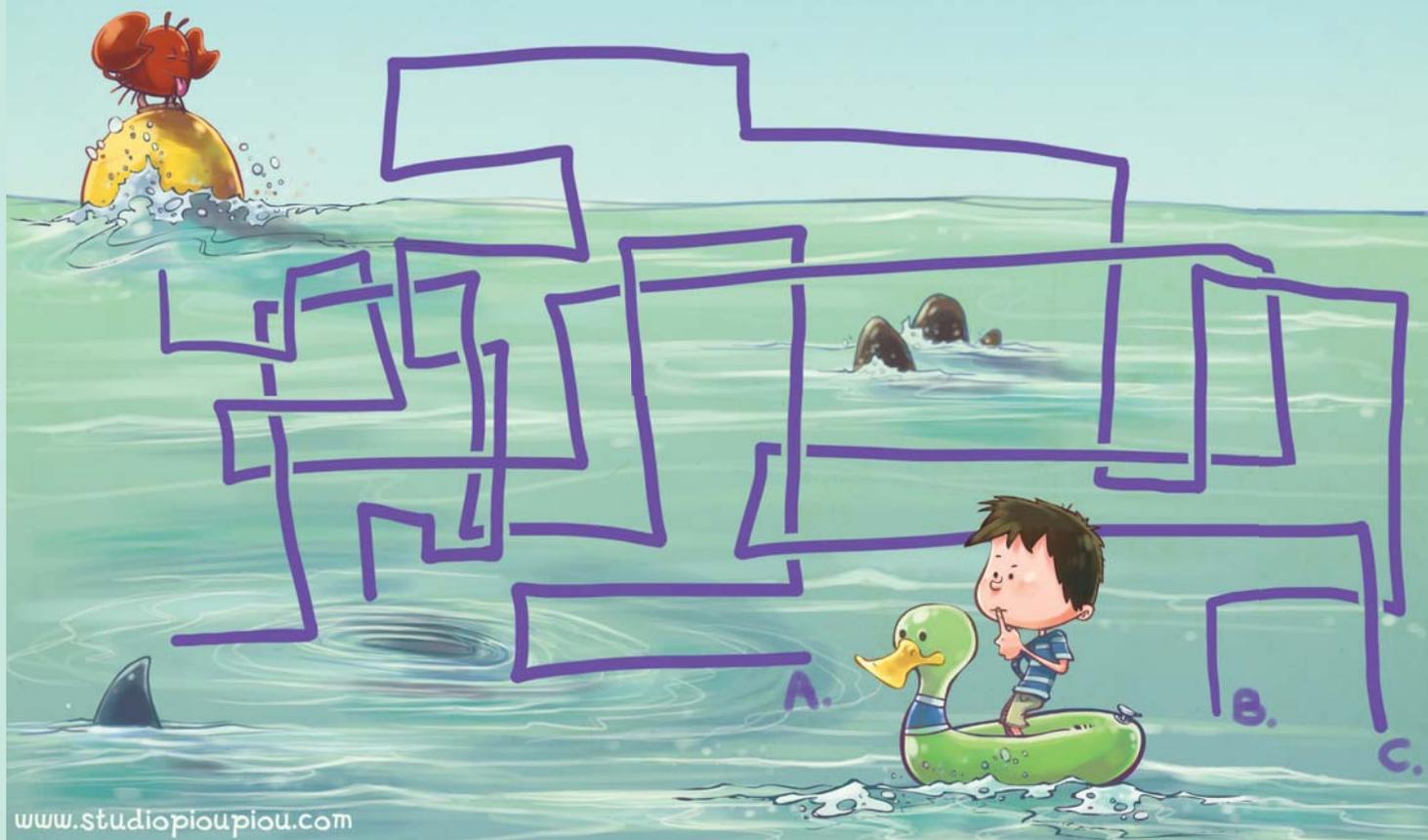
Jusqu'au 11 novembre, le musée du Fa, à Barzan, présente la grande aventure de la mythologie à travers les siècles, à partir de panneaux et d'objets exposés en vitrine. Intitulée « les dieux sont mythos », cette exposition évoque ainsi les secrets des dieux de la Gaule romaine, du polythéisme aux religions révélées.

Après Pétra en Jordanie, le musée organise par ailleurs une conférence sur Pompéï, le 25 octobre à 19 heures, dans le cadre de ses rendez-vous mensuels sur les grands sites de l'Antiquité.

Renseignements au 05 46 90 43 66 et sur www.fa-barzan.com



Krabi a choisi le bon moment pour jouer !
Sauras-tu trouver le bon chemin qui mène à ce crabe espiègle sans tomber sur les pièges ?



Réponse C.

Ils étaient plutôt pas mal, cette année, les touristes.



D'après une histoire de Lenia Major

Mouais ils étaient sympas ! Mais je les préfère de dos !



Bah ! cette mouette nous prend toujours de haut !



Piou Piou .13

www.studiopioupiou.com

Adoptez-les



Airness-Mâle labrador, 1 an



Burdy-Mâle, 5 ans

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge. Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Contact :

Le refuge des amis des bêtes
13 rue du Chenil - 17600 MÉDIS
Tél. 05 46 05 47 45

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés)
de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)

5^{ème}
édition

La JOURNÉE de L'ENTREPRENEUR

11

10h

La Salicorne

DÉCEMBRE

19h

SAUJON



INNOVER-CRÉER-DÉVELOPPER-REPRENDRE-TRANSMETTRE

UNE JOURNÉE UNIQUE POUR RENCONTRER LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT



www.agglo-royan.fr

